



# Bulletin Officiel

N°6311 Jeudi 11 Mars 2021

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)26<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

RAPPEL DES OBLIGATIONS D'INFORMATION ANNUELLES DES SICAV A L'OCCASION DES AGO 2-4

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19 5

## AVIS DES SOCIETES

LIBERATION DU DEUXIEME QUART DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL  
SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBLOUBA -SOPAT- 6

DEMARRAGE DES OPERATIONS DE SOUSCRIPTIONS  
FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II 7

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS  
TUNISIE LEASING ET FACTORING TLF 2021-1 8

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE  
CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRENEURS CFE 2021-1 9-12

## ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

## ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (mise à jour en date du 06/01/2021)

## ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- CARTHAGE CEMENT

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**RAPPEL DES OBLIGATIONS D'INFORMATION ANNUELLES DES SICAV  
A L'OCCASION DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux Sociétés d'Investissement à Capital Variable – SICAV – et aux sociétés chargées de la gestion des SICAV, les obligations d'information annuelles à l'occasion des assemblées générales ordinaires :

**I - Documents à communiquer au CMF :**

**1- Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :**

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117, les SICAV sont tenues de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétique, au Conseil du Marché Financier, **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :**

- l'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le conseil d'administration
- les états financiers annuels arrêtés par le conseil d'administration et certifiés par le commissaire aux comptes
- les rapports du commissaire aux comptes. Lesdits rapports doivent contenir une évaluation générale du contrôle interne.
- le rapport annuel sur l'activité de la SICAV qui est destiné aux actionnaires et établi par le gestionnaire à la clôture de chaque exercice et prévu par l'article 140 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers.

Ce rapport doit comporter, notamment, les renseignements suivants :

- ✓ la ventilation de l'actif ;
- ✓ la ventilation du passif ;
- ✓ la ventilation du portefeuille titres ;
- ✓ le nombre d'actions en circulation ;
- ✓ l'orientation de la politique de placement dans le cadre de la politique énoncée dans le prospectus ;
- ✓ la manière avec laquelle la politique de placement a été suivie ;
- ✓ la ventilation des revenus de la SICAV ;
- ✓ les indications des mouvements intervenus dans les actifs de la SICAV au cours de l'exercice ;
- ✓ le compte des produits et charges ;
- ✓ les plus-values ou moins-values réalisées ;
- ✓ l'affectation des résultats ;
- ✓ les changements de méthodes de valorisation et leurs motifs ;
- ✓ le montant global des sommes facturées à la SICAV et leur nature et lorsque les bénéficiaires sont des entreprises liées au gestionnaire, le rapport indique leur identité ainsi que le montant global facturé ;
- ✓ les valeurs liquidatives constatées au début et à la fin de l'exercice.

## 2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 ter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent, **dans les quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire**, déposer ou adresser au Conseil du Marché Financier :

- les documents visés à l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 s'ils ont été modifiés ;
- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ;
- la liste des actionnaires ;
- la liste des membres du conseil d'administration comprenant leurs principales activités professionnelles et, le cas échéant, leur mandat dans d'autres conseils d'administration

## II - Documents à publier :

### 1 - Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 276 nouveau du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et au Journal Officiel du Centre National du Registre des Entreprises, **dans le délai de vingt et un jours au moins avant la date fixée pour la réunion**. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues d'établir les états financiers conformément à la réglementation comptable en vigueur et de les publier au Journal Officiel de la République Tunisienne **trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire**.

Cette publication comporte :

- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- la mention que les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

En application des dispositions de l'article 3 bis de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis leurs états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire**.

Toutefois, à des fins de publication dans le quotidien, les SICAV peuvent se limiter à publier :

- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- les notes aux états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes notamment le portefeuille titres, sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

### 2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues de publier au Journal Officiel de la République Tunisienne à nouveau les états financiers après la réunion de l'assemblée générale, au cas où cette dernière les modifie.

De plus, en application des dispositions de l'article 3 quarter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis **dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard** :

- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ;
- les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications ;
- la liste des membres du conseil d'administration comprenant leurs principales activités professionnelles et, le cas échéant, leur mandat dans d'autres conseils d'administration

**Les dirigeants des SICAV ou les sociétés chargées de la gestion des SICAV sont appelés, chacun en ce qui le concerne, à respecter ces obligations.**

---

2021 - AC - 010

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS  
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

**Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.**

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**LIBERATION DU DEUXIEME QUART DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL**

**SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBLOUBA « SOPAT »**

Siège Social : Avenue du 23 janvier - BP 19 - 5080 Teboulba -Tunisie-

La Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT- informe ses actionnaires et le public que suite à l'appel de son Conseil d'Administration tenu le 31 août 2020, les sociétés « **MEDIGRAIN** », « **S.T.P.A** », « **G.M.C** », « **PÂTES WARDA** », « **A.C.N** », « **C.D.S** », « **G.S.S** » et « **UNAGRO** » ont procédé à la libération du deuxième quart de l'augmentation de son capital social qui s'élève à 2.500.000 dinars (soit 0,250 dinars par action), telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mars 2020 (objet de la notice d'information parue au Bulletin Officiel du CMF n°6113 en date du 28 mai 2020).

Le capital social de la SOPAT est de **37.861.250 dinars**, dont une partie non encore appelée de **5.000.000 dinars**.

2021- AS -0159

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**DEMARRAGE DES OPERATIONS DE SOUSCRIPTIONS**

**FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II**

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

**Agrément du CMF N° 03-2021 du 10 février 2021**

ZITOUNA CAPITAL porte a la connaissance du public que la première période des opérations de souscriptions au fonds commun de placement a risque bénéficiant d'une procédure allégée « ZITOUNA MOUCHARAKA II » a démarré le 08 mars 2021.

« **FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II** » présente les caractéristiques suivantes :

**RENSEIGNEMENTS GENERAUX :**

<b>Dénomination</b>	: FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II
<b>Forme juridique</b>	: Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée
<b>Législation applicable</b>	: Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001
<b>Montant du fonds</b>	: 60 000 000 dinars divisé en 6 000 parts d'un montant nominal de 10 000 DT
<b>Date d'agrément</b>	: 10 Février 2021
<b>Promoteurs</b>	: ZITOUNA CAPITAL et BANQUE ZITOUNA
<b>Gestionnaire</b>	: ZITOUNA CAPITAL
<b>Dépositaire</b>	: BANQUE ZITOUNA
<b>Distributeur</b>	: ZITOUNA CAPITAL

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS**

**EMPRUNT OBLIGATAIRE  
« TLF 2021-1 »**

Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «**TLF 2021-1**» de 25 000 000 DT susceptible d'être porté à 40 000 000 DT, ouvertes au public le **02 mars 2021**, ont été clôturées le **08 mars 2021**, pour un montant de **40 000 000 DT**.

---

2021-AS-0161

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**  
**SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

**Centre Financier aux Entrepreneurs-Tunisie S.A.**



Société Anonyme au capital de 16 475 000 dinars divisé en 1 647 500 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées

**Siège social :** 33 Rue d'Italie, 1000, Tunis, Tunisie B.P. 644-1049 Tunis Hached, Tunisie

**Identifiant unique :** 1383996P

**Tel :** (+216) 70 100 780 / **Fax :** (+216) 70 100 781

**E-mail :** administration@cfe.com.tn

**Objet social :** la société a pour objet exclusif :

- l'octroi de microcrédits ;
- l'exécution de toutes opérations liées à l'octroi de microcrédits incluant l'encadrement des initiatives de la clientèle, la formation et l'accompagnement de la clientèle.

<p><b>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE</b>  <b>SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE</b></p>
---

« CFE 2021-1 »

**DE 15 000 000 DINARS**

**PRIX D'EMISSION : 100 DINARS**

**1. Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire :**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie le **24/09/2020** a autorisé l'émission par la société CFE d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite d'un montant maximum de 50 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine AGO et a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour accomplir les formalités nécessaires pour réaliser l'émission en une ou plusieurs fois et en fixer les caractéristiques.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **24/02/2021** a décidé d'émettre un emprunt obligataire de 15 millions de dinars et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne selon les conditions et modalités suivantes :

<b>Durée</b>	<b>Taux d'intérêt fixe</b>	<b>Amortissement</b>
5 ans	10,75%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année

**2. Renseignements relatifs à l'émission :**

**2.1. Montant de l'emprunt :**

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 15 000 000 de dinars divisé en 150 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'emprunt obligataire « **CFE 2021-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

## **2.2. Période de souscriptions et de versements :**

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **08/03/2021** aux guichets de l'AFC et de Tunisie Valeurs, intermédiaires en Bourse, et seront clôturés au plus tard le **26/03/2021**. Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 15 000 000 de Dinars est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 150 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **26/03/2021**, et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

## **2.3. But de l'émission :**

CFE a décidé d'émettre cet emprunt dans le cadre d'une stratégie visant le renforcement de la structure financière de la société par la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

## **3. Caractéristiques des titres émis :**

### **3.1. Nature, forme et délivrance des titres**

**Dénomination de l'emprunt :** « CFE 2021-1 »

**La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, sous titre 5, Chapitre 3 : des obligations.

**Nature des titres :** Titres de créance

**Forme des obligations :** Les obligations seront nominatives

**Catégorie des titres :** ordinaire

**Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites, délivrée par le Centre Financier aux Entrepreneurs « CFE ».

### **3.2. Prix de souscription et d'émission :**

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

### **3.3. Date de jouissance des titres en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **26/03/2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises est fixée au **26/03/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions.

### **3.4. Date de règlement :**

Les obligations sont payables en totalité à la souscription.

### **3.5. Taux d'intérêt :**

Taux fixe de **10,75%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

### **3.6. Amortissement et remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **26/03/2026**.

### **3.7. Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

### **3.8. Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts sera effectué à terme échu, le **26 mars** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **26/03/2022**.

Le paiement des intérêts et le remboursement total du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

### **3.9. Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **10,75%** l'an.

### **3.10. Durée totale :**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans**.

### **3.11. Durée de vie moyenne :**

La durée de vie moyenne des obligations du présent emprunt obligataire est de **3 ans**.

### **3.12. Duration (souscription à taux fixe) :**

La duration pour les obligations du présent emprunt est de **2,639 années**.

### **3.13. Mode de placement :**

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

### **3.14. Cessibilité des obligations :**

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés.

Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

### **3.15. Garantie**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

**3.16. Domiciliation de l'emprunt :**

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par le Centre Financier aux Entrepreneurs « CFE ».

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la quantité d'obligations y afférente.

La tenue du registre des obligations de l'emprunt obligataire « CFE 2021-1 » sera assurée durant toute la durée de vie de l'emprunt par AFC, Intermédiaire en Bourse.

**3.17. Fiscalité des titres :**

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

**3.18. Tribunal compétent en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis I.

2021-AS-0141

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)  
email : [cmf@cmf.tn](mailto:cmf@cmf.tn)  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	200,746	200,775		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	135,663	136,963	136,994		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	114,791	114,805		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	122,508	122,529		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	119,999	120,018		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	118,122	118,143		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	115,330	115,345		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,023	47,027		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	33,437	33,442		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	113,317	113,334		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	17,689	17,692		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	126,850	126,863		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,181	1,181		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	120,193	120,212		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,709	11,711		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	168,189	168,214		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,676	11,677		
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE *	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	95,605	95,620		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
19	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,866	1,866		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
20	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	63,842	63,848		
21	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	132,558	132,976	133,200		
22	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	105,737	104,045	104,376		
23	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	106,652	106,667		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
24	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	134,809	135,045		
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	517,474	518,126		
26	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	138,025	138,397		
27	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29	FCP MAXULA STABILITY ***	MAXULA BOURSE	18/05/09	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
30	FCP INDICE MAXULA ***	MAXULA BOURSE	23/10/09	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
31	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	162,717	163,720		
32	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	96,171	96,223		
33	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	125,655	125,800		
34	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	159,007	159,571		
35	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	143,446	143,810		
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	21,778	21,862		
37	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	91,440	91,379		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
38	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2152,384	2155,017		
39	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	122,525	123,359		
40	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	208,740	214,315		
41	AIRLINES FCP VALEURS CEA****	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	en dissolution	en dissolution		
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,820	2,852		
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,543	2,568		
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,552	66,909		
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,242	1,249		
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,285	1,286		
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,216	1,223		
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,190	1,199		
49	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	112,609	114,496		
50	AL AMANAH PRUDENCE FCP *****	CGF	25/02/08	133,188	en dissolution	en dissolution		
51	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1134,912	1143,922		
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	12,888	13,224		
53	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	9,852	9,613	9,711		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	84,972	85,237		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
55	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,386	110,277	110,290
56	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	100,933	101,744	101,756
57	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	108,680	108,695
58	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,918	105,981	105,996
59	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	107,234	108,542	108,573
60	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	109,726	110,756	110,773
61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,230	107,254	107,269
62	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,279	104,209	104,223
63	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	102,962	103,552	103,561
64	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,119	108,142	108,157
65	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,306	110,403	110,419

66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,929	106,792	106,803
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,856	105,588	105,599
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	105,040	106,007	106,022
69	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	104,509	105,267	105,279
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,296	105,257	105,267
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,815	107,591	107,603
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,496	105,520	105,535
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,153	105,040	105,050
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	107,259	108,135	108,147
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,224	103,979	103,990
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	108,188	109,094	109,107
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,789	106,917	106,935
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	107,316	108,352	108,367
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	111,811	113,387	113,395
<b>SICAV MIXTES</b>								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	63,589	62,119	62,253
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	91,816	90,612	91,340
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,328	18,386	18,429
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	279,682	280,248	280,942
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2222,734	2206,458	2216,261
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	75,191	73,376	73,476
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	56,836	56,912	56,916
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,383	106,551
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,629	11,605	11,608
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,786	13,729	13,777
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	15,165	15,281	15,336
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,508	13,587	13,610
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	149,845	149,180	150,557
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,299	9,337
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	9,059	100,791	100,671
95	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	73,054	73,331
96	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	72,117	72,351
97	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	99,851	100,473	100,467
98	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	86,981	87,337
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,110	
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	95,779	95,628
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	140,968	138,391	138,935
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	98,185	96,111	97,022
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	115,856	116,695	116,712
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	116,045	116,799
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	189,900	191,176	192,671
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	174,320	175,963	177,204
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	166,989	167,687	169,371
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,320	22,924	23,428
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	138,290	141,173
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUTES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	156,995	158,646
111	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5414,197	5300,787	5349,043
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5413,806	5480,719
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	85,641	85,869	86,124
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	4570,396	4464,638	4502,760
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	10,224	10,205	10,245
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,461	166,043	166,668
118	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	10549,752	10320,160	10421,907
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	137,347	127,534	127,747

\* Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE

\*\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\*\* FCP en liquidation anticipée

\*\*\*\* FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts

\*\*\*\*\* FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la « Société Tunisienne d'Équipement -STEQ- », l'ouverture au public des fonds « FCPR AMENCAPITAL 4 », « FCPR SWING 2 », « FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1 », « FCPR STB Growth Fund », « FCPR MOURAFIK », « FCPR INKADH » et « FONDS DE FONDS ANAVA », la liquidation du fonds d'amorçage « STARTUP FACTORY SEED FUND » et le retrait d'agrément du fonds d'amorçage « CDC AMORÇAGE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIÉTÉS & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE \***

**I.- SOCIÉTÉS ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

## DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Tébourba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	-	71 713 100
68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-		71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-		71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48		72 640 650
71.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-		71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -		70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-		71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-		71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-		71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-		71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-		73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-		71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356		75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybie « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Noura Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
56.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

## DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
66	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
67	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
72	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
79	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
84	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

85	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
86	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
88	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
89	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
90	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
94	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
95	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
105	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
107	TUNISIAN EQUITY FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) (FCP en liquidation anticipée  
(2) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE  
(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

## LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

**AVIS DES SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS**

**SOCIETE CARTHAGE CEMENT**

Siège Social : Bloc A Lot HSC1-4-3-les Jardins du lac-les berges du lac 2-1053 Tunis

La SOCIETE CARTHAGE CEMENT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24 Mars 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Ahmed SAHNOUN (LES CAC ASSOSIES M.T.B.F) et Mr Mohamed HZAMI (F.M.B.Z KPMG TUNISIE).

**BILAN**  
**Arrête au 31 décembre**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

	<u>Notes</u>	<u>31-déc</u> <b>2020</b>	<u>31-déc</u> <b>2019</b>
<b>ACTIFS</b>			
<b><u>Actifs non courants</u></b>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles		4 515 018	4 101 413
Moins : amortissements II		-2 579 922	-2 237 471
	1	<u>1 935 096</u>	<u>1 863 942</u>
Immobilisations corporelles		963 072 979	995 475 736
Moins : amortissements IC		-362 926 014	-340 023 888
	2	<u>600 146 965</u>	<u>655 451 848</u>
Immobilisations financières		5 260 804	5 334 342
Moins : provisions IF		-96 217	-96 217
	3	<u>5 164 587</u>	<u>5 238 125</u>
		<u>607 246 648</u>	<u>662 553 915</u>
<i>Total des actifs immobilisés</i>			
Autres actifs non courants	4	6 314 282	5 132 610
		<u>613 560 930</u>	<u>667 686 525</u>
<b><u>Total des actifs non courants</u></b>			
<b><u>Actifs courants</u></b>			
Stocks		103 890 659	91 457 678
Moins : Provisions/Stocks		-672 805	-472 805
	5	<u>103 217 854</u>	<u>90 984 873</u>
Clients et comptes rattachés		53 945 623	39 506 932
Moins : Provisions /Clients		-4 734 321	-3 105 388
	6	<u>49 211 302</u>	<u>36 401 544</u>
Autres actifs courants	7	67 690 314	25 119 327
Liquidités et équivalents de liquidités	8	10 894 547	5 619 891
		<u>231 014 017</u>	<u>158 125 634</u>
<b><u>Total des actifs courants</u></b>			
<b><u>TOTAL DES ACTIFS</u></b>		<u>844 574 947</u>	<u>825 812 159</u>

**BILAN**  
**Arrête au 31 décembre**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

	<u>Notes</u>	<u>31-déc</u> <u>2020</u>	<u>31-déc</u> <u>2019</u>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b><u>Capitaux propres</u></b>			
Capital social		343 624 940	172 134 413
Réserve légale		588 801	588 801
Autres capitaux propres		1 809 234	1 809 234
Prime d'émission		151 619 117	117 321 012
Résultats reportés		- 82 281 793	- 78 779 603
Amortissements différés		- 285 768 020	- 241 977 767
Pertes non reportables		- 12 977 853	- 8 959 545
<b><u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u></b>		<b><u>116 614 426</u></b>	<b><u>-37 863 455</u></b>
Résultat de l'exercice		19 364 586	- 51 310 751
<b><u>Total des capitaux propres avant affectation</u></b>	9	<b><u>135 979 012</u></b>	<b><u>-89 174 206</u></b>
<b>PASSIFS</b>			
<b><u>Passifs non courants</u></b>			
Emprunts	10	350 790 240	271 424 967
Crédits bails	11	2 461 930	758 682
Comptes courants actionnaires	12	52 277 356	121 101 761
Provisions pour risques et charges	13	5 064 945	5 210 805
<b><u>Total des passifs non courants</u></b>		<b><u>410 594 471</u></b>	<b><u>398 496 215</u></b>
<b><u>Passifs courants</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	52 481 060	78 031 356
Autres passifs courants	15	163 195 027	168 323 648
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	82 325 377	270 135 146
<b><u>Total des passifs courants</u></b>		<b><u>298 001 464</u></b>	<b><u>516 490 150</u></b>
<b><u>Total des passifs</u></b>		<b><u>708 595 935</u></b>	<b><u>914 986 365</u></b>
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u></b>		<b><u>844 574 947</u></b>	<b><u>825 812 159</u></b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Relatif à l'exercice clos au 31 décembre**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

	<u>NOTE</u>	<u>31-déc</u> <u>2020</u>	<u>31-déc</u> <u>2019</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	17	252 976 021	249 594 617
Production immobilisée	18	14 506 083	8 275 517
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b><u>267 482 104</u></b>	<b><u>257 870 134</u></b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation des stocks de produits finis et des encours		- 9 375 191	- 26 190 126
Achats d'approvisionnements consommés	19	122 327 777	169 301 606
Charges de personnel	20	32 090 674	28 794 409
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	41 114 407	45 826 629
Autres charges d'exploitation	22	21 726 441	17 026 242
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b><u>207 884 108</u></b>	<b><u>234 758 760</u></b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b><u>59 597 996</u></b>	<b><u>23 111 374</u></b>
Charges financières nettes	23	- 57 004 412	- 72 705 320
Produits des placements	24	710 155	18 683
Autres gains ordinaires	25	20 080 496	523 628
Autres pertes ordinaires	26	- 3 430 536	- 1 685 626
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔT</b>		<b><u>19 953 699</u></b>	<b><u>-50 737 261</u></b>
Impôt sur les sociétés		-589 113	-573 490
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b><u>19 364 586</u></b>	<b><u>-51 310 751</u></b>

**ETATS DE FLUX DE TRESORERIE**  
**Relatif à l'exercice clos au 31 décembre**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

	<b>31-déc</b>	<b>31-déc</b>
	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Encaissements reçus des clients	273 907 419	324 447 279
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels	- 237 616 184	- 274 543 936
Intérêts payés	- 16 940 134	- 9 135 384
Impôts et taxes payés	- 60 897	-52 132
Encaissements des produits de placement	583 674	-
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>19 873 878</b>	<b>40 715 826</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 4 809 589	- 1 560 731
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	- 1 084 305	- 1 323 000
		-
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>- 5 893 894</b>	<b>-2 883 731</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Encaissements provenant de l'émission d'actions	137 553 484	-
Encaissements provenant des emprunts bancaires	427 530 768	71 463 805
Intérêts payés sur remboursement d'emprunt	- 66 941 302	-27 502 683
Remboursements des emprunts bancaires	- 453 256 451	-95 765 384
Remboursements comptes courants actionnaires	-	- 2 644 725
Remboursements des crédits Leasing	-2 215 478	- 1 511 963
<b>Flux de trésorerie provenant des/(affectés aux) activités de financement</b>	<b>42 671 021</b>	<b>-55 960 949</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>56 651 005</b>	<b>-18 128 854</b>
<i>Liquidités et équivalents de liquidité à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>-60 399 460</i>	<i>- 42 270 606</i>
<i>Liquidités et équivalents de liquidité à la clôture de l'exercice</i>	<i>- 3 748 455</i>	<i>-60 399 460</i>

## **I. Présentation de la société**

La société Carthage Cement SA (« Carthage Cement » ou « la société ») est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 octobre 2008, suite à la scission de la société Les Grandes Carrières du Nord («GCN») en deux sociétés: Carthage Cement SA et GCN Trade.

Dans le cadre de cette scission, GCN a apporté à la société Carthage Cement un actif constitué d'un complexe de production d'agrégats comprenant des engins de carrières, des installations fixes de concassage et d'une carrière, dénommée « Essekoum et El Adham », d'une superficie totale de 218 hectares (objet du titre foncier N°41895 BEN AROUS/41020 devenue après refonte N°48843 BEN AROUS), lequel actif est grevé d'un passif. L'apport net découlant de cette opération de scission s'est élevé à 110.628.081 DT et détaillé comme suit :

En DT	
Actifs immobilisés	142.246.635
Stocks	4.153.364
Autres actifs	1.789.551
Passifs financiers	(30.165.594)
Autres passifs	(7.395.875)
<b>Total apport net</b>	<b><u>110.628.081</u></b>

Cet apport net a été réparti comme suit :

Capital social	108.800.000
Prime de scission	1.828.081

L'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2008 a décidé de réduire le capital social d'un montant de 66.319.940 DT pour le ramener de 108.800.000 DT à 42.480.060 DT et ce par le rachat et l'annulation de 6.631.994 actions. Le montant des actions rachetées a été converti en comptes courants actionnaires rémunérés au taux du marché monétaire, majoré de 3 points sans qu'il ne puisse être inférieur à 8%.

L'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2009 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 29.200.000 DT pour le porter à 71.680.060 DT et ce, par l'émission en numéraire de 2.920.000 actions souscrites intégralement par la société BINA CORP, qui a ensuite racheté la participation de BINA HOLDING.

L'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2010 a décidé de réduire le nominal de l'action pour le ramener de dix dinars (10 DT) à un dinar (1 DT).

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 14 avril 2010, a décidé l'ouverture du capital de la Société et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis et d'augmenter le capital social de la Société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 71.000.000 DT en numéraire pour le porter de 71.680.060 DT à 142.680.060 DT par l'émission de 71.000.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT chacune. Le prix d'émission a été fixé à 1,900 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 0,900 DT de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2010, a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 2.743.847 DT et l'émission de 2.743.847 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1 DT chacune, attribuées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 52 actions anciennes.

L'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2012, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 26.710.506 DT pour le porter de 145.423.907 DT à 172.134.413 DT, et ce, par la création de 26.710.506 actions nouvelles de valeur nominale de 1 DT chacune, à émettre à raison de 9 actions nouvelles pour 49 actions anciennes avec une prime d'émission de 53.421.012 DT à raison de 2 DT par action nouvellement créée.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2019 de la société Carthage Cement a décidé d'augmenter le capital social de 223.774.773 DT par l'émission de 22.377.477 nouvelles actions de valeur nominale de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 0,2 DT par actions. Cette augmentation n'a été souscrite qu'à hauteur de 77% du montant décidé soit la souscription de 171.490.527 actions nouvelles, ce qui aboutit à une augmentation du capital social de 171.490.527 DT et une prime d'émission de 34.298.105 DT, réalisée à hauteur de 68.235.149 DT par compensation de créances (Conversion de comptes courants actionnaires BINA CORP) et 137.553.484 en numéraire.

La société Carthage Cement a pour objet principal :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie.
- La fabrication et la vente de tous produits à base de ciment tels que béton, béton précontraint et béton préfabriqué,
- L'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés.
- L'exploitation d'une usine moderne de concassage.

L'activité de la société est régie par la loi n°89-20 du 22 février 1989 réglementant l'exploitation des carrières, telle que complétée par les lois n°98-95 du 23 novembre 1998 et n° 2000-97 du 20 novembre 2000.

Carthage Cement détient une participation de 99 % dans la filiale « Les Carrelages de Berbères » (société en veilleuse). Les titres de participation de la filiale « Les Carrelages de Berbères » sont comptabilisés au coût dans les états financiers de Carthage Cement (voir note Actifs-3)

## ***II. Evènements significatifs de l'exercice***

### ***II.1. Affaire de surfacturation***

La société a constaté courant l'exercice 2020 l'impact de l'affaire de surfacturation du coût de la cimenterie au niveau des états financiers arrêtés au 31/12/2020.

En effet, la cour d'appel a émis un jugement en date du 15 novembre 2019 condamnant solidairement les représentants légaux des constructeurs de la cimenterie (FLsmidth, PROKON, EKON) ainsi que les actionnaires fondateurs et membres du conseil d'administration Lazhar STA et Belahassen Trabelsi et deux intermédiaires (représentants de la société FLsmidth en Tunisie) à la restitution de la somme de 30 millions d'Euros à Carthage Cement au titre d'une affaire de surfacturation du coût de construction de la cimenterie. Carthage Cement a porté cette affaire en cassation et a réclamé, en plus du montant en principal, les pénalités de retard payés indûment, les pénalités de retard ainsi que les dommages subis par la société dus à cette surfacturation. Sur

ordonnance par requête et à la demande de la société, un expert judiciaire a été désigné par le tribunal de première instance pour estimer tous les montants précédemment cités. A la date de présente publication de ces états financiers, la cour de cassation n'a pas encore rendu son jugement.

Par ailleurs, l'un des condamnés s'est opposé et un autre condamné s'est pourvu en cassation. Le reste des condamnés étant en état de fuite ne se sont pas manifestés.

Le 17 avril 2020, Carthage Cement a reçu deux virements de la part de FLsmidth pour un montant total de 2 millions d'euros. Cet évènement, en sus du courrier du 4 mars 2020 de reconnaissance des faits, sont considérés par le management comme un signe de reconnaissance de la part de FLsmidth de son implication.

Sur la base de ces éléments, le management estime que le montant de 30 millions d'euros constitue à ce stade le montant minimum dont la probabilité qu'il soit acquis par la société est assez élevée. Par ailleurs, la société dispose déjà dans ses comptes des dettes courantes envers les parties condamnées qui permettent de couvrir en partie le montant de 30 millions d'euros. Carthage Cement détient aussi une dette en compte courant actionnaire envers Mr Lazhar STA pour un montant de 52.277.356 DT à fin novembre 2019. Ainsi, le management a procédé à la comptabilisation des impacts comptables de ce jugement au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 et il a aussi arrêté le décompte des intérêts sur le compte courant de Mr Lazhar STA.

Du fait que le montant de surfacturation a impacté le coût initial de la construction, le management a procédé donc à la soustraction de ce montant de 30 millions d'euros (en retenant son équivalent en DT en cours historique conformément aux termes du jugement) de la valeur brute des immobilisations concernées. Le gain au titre des amortissements antérieures à 2020 (correspondant aux amortissements excédentaires relative au montant surfacturé) a été constaté parmi les autres gains de l'exercice et ce conformément aux normes comptables Tunisiennes.

Le tableau suivant présente un récapitulatif de l'impact comptable de cette opération :

<b>Désignation</b>	<b>En DT</b>
<b>Bilan :</b>	
▪ Construction Cimenterie	(31 084 965)
▪ Installations Techniques Cimenterie	(31 516 514)
▪ Amortissements constructions Cimenterie	6 562 381
▪ Amortissements Installations techniques Cimenterie	9 980 229
▪ Produits à recevoir*	40 920 987
▪ Dettes envers les constructeurs de la cimenterie*	15 375 460
▪ Virement reçu de FLsmidth (Trésorerie)	6 305 032
<b>Etat de résultat :</b>	
▪ Gains Ordinaires	16 542 610

(\*) : Cette dette correspond à un montant restant du envers les constructeurs de la cimenterie et qui a fait l'objet d'une décision de gel de la part des juges dans le cadre des procédures liées à l'affaire de surfacturation. En application du principe de prééminence du fond sur la forme, le management a procédé à une présentation de ces dettes en net des produits à recevoir constatés au titre de cette affaire.

Il est à rappeler aussi qu'un montant de 8,2 MDT est déjà constaté en actif (depuis 2016), annulant l'impact du mémorandum d'entente du 29 janvier 2014 («Memorandum of Understanding »- MoU), lequel MoU n'ayant pas été régularisé par un avenant entre les parties ce qui n'est pas conforme aux dispositions contractuelles ;

### ***II.2. Affaire intentée contre NLS suite à l'expiration du contrat d'exploitation de la cimenterie***

Un différend oppose actuellement Carthage Cement à la société NLS (qui était en charge de l'exploitation et la maintenance de la cimenterie et qui est aussi une partie liée de FLS Smith). Carthage Cement réclame la prise en charge par NLS des frais liés à la maintenance qui aurait dû être réalisée par cette dernière avant le transfert de la cimenterie ainsi que d'autres frais et charges qui devraient être supportées par NLS et ce conformément aux termes du contrat liant les deux parties.

La société Carthage Cement réclame un montant de 12.6 MDT correspondant principalement aux frais de maintenance de la cimenterie (susmentionnés) déterminés sur la base d'une inspection technique réalisée par un bureau d'étude externe sur l'état de la cimenterie transférée par NLS à Carthage Cement. Une procédure de demande d'une action en arbitrage au titre de cette affaire est en cours.

Le management a procédé à la constatation d'un gain de 2,8 MDT correspondant au montant des dettes de NLS dans les comptes de la société. Le management considère que ce montant est le gain minimum qui sera réalisé par Carthage Cement en attendant le dénouement du différend opposant les deux parties.

### ***II.3. Affaire sur des commissions illégales***

Lors des investigations effectuées au titre de l'affaire de surfacturation citée plus haut, il a été évoqué l'existence d'un soupçon d'une commission illégale se rapportant au contrat d'exploitation de la cimenterie.

A cet effet, la société Carthage Cement a déposé une plainte pénale devant le tribunal de première instance en date du 06 juillet 2017 demandant l'autorisation d'ouvrir une enquête judiciaire concernant ce soupçon. La procédure ayant traîné, la société a déposé en 2020 une demande auprès du procureur de la république pour lui rappeler l'affaire en question. Le procureur de la république a alors ordonné le 12 mars 2020 l'ouverture d'une enquête auprès du juge d'instruction du pôle financier. Cette enquête est toujours en cours à la date de publication des présents états financiers.

Les procédures liées aux trois affaires susmentionnées dans les paragraphes II.1, II.2 et II.3 sont toujours en cours à la date de publication des présents états financiers. Pour l'arrêté des états financiers 2020, le management a procédé à l'aide des conseillers juridiques à l'estimation des impacts financiers probables et a procédé aux écritures comptables nécessaires.

L'impact final des sur les états financiers de ces affaires ne peut être de manière définitive que lorsque les procédures judiciaires sont finalisées.

#### ***II.4. Crise COVID-19***

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (« OMS ») a déclaré l'état de pandémie en relation avec la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19.

En Tunisie, des mesures de protection de la santé publique ont été entreprises à partir de 16 mars 2020 à la suite de la propagation de la maladie.

Dès le début de la crise sanitaire COVID-19 et avant même les premières mesures prises par les autorités tunisiennes, la société a procédé à la mise en place d'un plan de continuité de l'activité (PCA) et des mesures clés pour assurer la sécurité des salariés et maintenir l'activité essentielle de la société. Ce plan de continuité a permis de mettre en place les mesures barrières de prévention, les règles de communication interne et externe de la société et l'ajustement de la chaîne logistique.

La crise sanitaire et économique engendrée par la pandémie du COVID-19 a impacté négativement l'activité de la société. En effet, le management a décidé de suspendre l'ensemble de ses activités (production et vente) depuis le 23 mars 2020 et ce jusqu'au déconfinement progressif qui a été décidé par le gouvernement Tunisien à partir du 04 mai 2020. De ce fait, une reprise partielle du service « livraison de marchandises » a été autorisée par le management à partir du 4 mai 2020 alors que la reprise générale des autres activités de la société n'a eu lieu que vers la fin du mois de mai.

Cette fermeture a eu comme conséquence un impact négatif sur le résultat estimé à 24,7 MDT. Il est à noter par ailleurs que ledit résultat tient compte d'un gain exceptionnel de 20,6 MDT.

Pour faire face à cette situation, la société a souscrit aux mesures gouvernementales prévues par le décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-6 du 16 avril 2020 et a obtenu un accord de principe pour le bénéfice des mesures d'accompagnement fiscales et bancaires prévues à cet effet et qui sont relatives principalement au rééchelonnement des dettes fiscales sur 7 ans et des dettes bancaires en commun accord avec les banques concernées

Par ailleurs, le management s'est assuré de la recouvrabilité de ses actifs dont principalement les stocks et les créances envers les clients et a constaté les provisions nécessaires.

#### ***II.5. Performance 2020***

Malgré les impacts négatifs du COVID-19, la société a pu réaliser une très bonne performance en 2020 en réalisant un excédent brut d'exploitation de 101 MDT en 2020 comparé à 69 MDT en 2019 et 32 MDT en 2018. Cette performance est expliquée par l'effet combiné des éléments suivants :

- Maintien du même niveau des revenus en 2020 comparé à 2019 malgré l'arrêt enregistré suite au COVID-19 ;
- Réalisation des économies de coût importants au niveau de l'énergie suite à une optimisation dans le mix entre le gaz et le petcoke ;
- Arrivée à terme du contrat de sous-traitance avec le prestataire NLS en octobre 2019 et la reprise de la production de ciment en interne ce qui a donné lieu à une optimisation importante au niveau des charges.

### **III. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers de la société Carthage Cement sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes (« NCT ») telles que définies par la loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Les états financiers couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.

Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.

### **IV. Bases de mesure et principes comptables appliqués**

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ; et
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

#### **IV.1. Unité monétaire**

Les comptes de la société Carthage Cement sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (« DT »).

#### **IV.2. Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les coûts d'emprunt relatifs au financement des immobilisations corporelles qualifiants (c'est-à-dire nécessitant une longue période de construction) sont capitalisés dans le coût d'acquisition de l'actif pour la partie encourue au cours de la période de construction.

Les immobilisations corporelles produites en interne (production immobilisée) sont capitalisées selon les coûts directs engagés (frais de personnel, dotation aux amortissements des équipements de production et consommables) ainsi qu'une allocation des coûts indirects de production.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective ci-dessous indiquées :

Fonds de commerce	20 ans
Logiciels	3 ans
Licence	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Carrière	50 ans
Constructions (y compris constructions cimenterie)	20 ans
Constructions front	10 ans
Installations techniques cimenterie	10 ans
Installations climatiseurs	5 ans
Installations téléphoniques	7 ans
Matériel et Outillage industriel	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel Ready Mix	5 ans

La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

#### ***IV.3. Contrats de location financement***

Les contrats de location sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence d'une certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

#### ***IV.4. Les frais préliminaires et charges à répartir***

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de la société : charges financières, honoraires, amortissements, etc.

Les charges à répartir sont relatives aux gratifications de fin service à accorder au personnel de la société dans le cadre du plan de restructuration consistant en une action de licenciement volontaire. Par ailleurs, le management a prévu un business plan qui tient compte dudit plan de restructuration.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité et de cinq ans, à partir de leur engagement.

#### ***IV.5. Les stocks***

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis de carrière, des pièces de rechange, des matières premières et des produits finis et semi finis de la cimenterie.

Les stocks font l'objet d'un inventaire physique à la fin de chaque exercice. Il est à noter que vu la spécificité de certains produits, la société fait appel à un expert technique (géologue) pour l'inventaire de certains éléments des stocks (agrégats et clinker). L'inventaire physique de ces stocks font appel à des techniques d'estimation et des paramètres qui sont fournis par les experts techniques.

La comptabilisation des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières et les pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition majoré des frais directement lié à l'acquisition,
- Les produits finis et semi-finis sont valorisés au coût de production. Le coût de production comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

#### ***IV.6. Emprunts***

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de la cimenterie, sont

capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

#### ***IV.7. Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants***

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

#### ***IV.8. Provisions pour risques et charges***

##### *Provisions pour litiges*

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

##### *Provisions pour indemnités de départ à la retraite*

Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculées selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

#### ***IV.9. Liquidité et équivalents de liquidités***

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dans la maturité est inférieure à trois mois).

#### ***IV.10. Revenus***

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

#### ***IV.11. Transactions en monnaie étrangère***

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

## V. *Situation financière de la société*

La société Carthage Cement a connu des difficultés de trésorerie qui sont dus aux éléments cumulés suivants :

- Retard dans l'entrée en production de la cimenterie : la société Carthage Cement a commencé le règlement des échéances en principal des crédits d'investissement avant l'entrée en production de la cimenterie.
- Un surcoût enregistré par rapport au coût de l'investissement initial prévu pour la cimenterie ayant entraîné le recours à des crédits supplémentaires à court terme ainsi que des concours bancaires pour boucler le schéma de financement ainsi qu'un coût élevé de la sous-traitance de la production de ciment (voir note II).
- La conjoncture économique difficile qu'a connue la Tunisie au cours des dernières années ainsi que la surcapacité de production de ciment en Tunisie ayant entraîné une baisse significative des prix de vente sur le marché local.

Ces facteurs combinés avec d'autres, sont à l'origine des pertes cumulées enregistrées par Carthage Cement et ayant atteint un niveau de 362 millions de DT au 31 décembre 2020 (y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 19 millions de DT).

Pour faire face à cette situation difficile, la société a entrepris depuis 2019 et courant 2020 les actions suivantes :

- Une restructuration financière ayant abouti à :
  - ✓ une opération d'augmentation du capital de 171 MDT (en plus d'une prime d'émission de 35 MDT).. Cette augmentation du capital a été rémunérée par apport en cash et par la conversion de certaines dettes (voir note 9 pour plus de détails).
  - ✓ une restructuration des emprunts bancaires avec le pool bancaire (une période de grâce de 18 mois a été accordée, baisse du taux d'intérêt à TMM +1,5%);
- Une restructuration opérationnelle par un plan de départ volontaire ayant contribué à la réduction de l'effectif de la société ;
- Rupture du contrat NLS et la reprise de la production du Clinker par les moyens de la société ce qui a donné lieu à d'importantes économies de coûts ;
- Relance de l'appel d'offre de la cession de la part de l'Etat dans le capital de Carthage Cement.

Ainsi, la situation financière de la société s'est nettement améliorée en 2020 qui a connu une nette amélioration des indicateurs financiers clés de la société (Résultat brut d'exploitation et niveau d'endettement)

Par ailleurs et sur la base de ces actions, le management de la société a établi un business plan pour la période 2021-2025 et sur lequel il estime que la société serait en mesure d'honorer ses engagements.

## **VI. Contrôles fiscaux en cours**

### **VI-1. Contrôle fiscal 2008-2011**

Au cours de l'exercice 2011, la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 décembre 2010 de 3.284.195 DT à 3.276.747 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés.

En juillet 2012, un arrangement partiel a été conclu entre la société et l'administration fiscale, en vertu duquel la société a accepté les redressements touchant principalement le rejet de la déduction des charges reportées. Cet arrangement a donné lieu à la signature d'une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités.

Conformément aux dispositions des articles 14 et 15 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012, la société a signé un échéancier de règlement des dettes fiscales et a bénéficié de ce fait de l'abattement des pénalités.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société le 28 août 2012 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 04 décembre 2014. Ce jugement a été interjeté en appel par la société. En date du 12/11/2016, Le tribunal d'Appel a confirmé de nouveau la taxation d'office en faveur de l'Administration fiscale. Une notification a été adressée à Carthage Cement le 30/03/2018. Ce jugement a été interjeté en cassation par la société. La cour de cassation n'a pas encore rendu son jugement à la date de publication des présents états financiers.

### **VI-2 Contrôle fiscal GCN**

La société Les Grandes Carrières du Nord, scindée en octobre 2008 en deux sociétés : Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade (devenue BINA TRADE) a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2010 au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en octobre 2010 aux sociétés Carthage Cement et BINA TRADE, et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. Carthage Cement a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, Carthage Cement a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. La société a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 05 mars 2015. La Société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres.

Dans le cadre de la préparation d'un jugement préparatoire, le président de la cour d'appel a demandé à l'administration fiscale au cours de l'audience du 15 juin 2016 de recalculer le montant

des impôts et taxes dus par Carthage Cement en appliquant de nouvelles précisions. L'administration fiscale a répondu par lettre écrite en date du 28 décembre 2016 qui fait sortir un montant révisé de 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.

### **VI-3 Contrôle fiscal 2011-2012**

Un troisième contrôle, est notifié à la société Carthage Cement le 27 mars 2013, au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2012. La notification des résultats de ce contrôle a été adressée à la société en décembre 2013 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2012 de 1.655.484 DT à 1.589.170 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités et 2.264.449 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a adressé le 07 janvier 2014 son opposition sur les résultats dudit contrôle. Dans un courrier du 28 mars 2014, l'administration fiscale a retenu l'essentiel des chefs de redressement dans sa réponse aux oppositions formulées par la société.

En Décembre 2017, ce contrôle Fiscal a été clôturé par la reconnaissance de dette relative à la RS, TFP et TCL pour un montant de 89.072 DT dont 48.328 DT en pénalités et la notification d'une Taxation d'Office de 619.552 DT relative au principal des acomptes provisionnels.

Par ailleurs, des reports d'impôts ont été constatés, en matière de TVA et de l'impôt sur les sociétés, respectivement pour 1.589.170 DT et 1.814.618 DT. La société Carthage Cement a saisi le tribunal de première instance en contestation à la taxation.

Une provision de 1.769.552 DT a été constatée dans les états financiers en couverture de ces différents contrôles fiscaux.

## A/ ACTIFS

### NOTE N°1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements totalisent à la clôture de l'exercice 2020 un solde de 1.935.096 DT, contre 1.863.942 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Fonds de commerce	2 700 000	2 700 000
Licences	942 809	727 790
Logiciels	739 670	661 275
Frais de recherche et de développement	12 348	12 348
Immobilisations incorporelles encours	120 191	-
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>4 515 018</b>	<b>4 101 413</b>
Amortissements cumulés	-2 579 922	-2 237 471
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>1 935 096</b>	<b>1 863 942</b>

### NOTE N°2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent à la clôture de l'exercice 2020 un solde net de 600.146.965 DT, contre 655.451.848 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Terrains	2 965 922	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	4 154 503	3 967 131
Carrière	111 707 060	111 707 060
Constructions	447 531 281	471 163 723
Installations climatiseurs	102 066	102 066
Installations téléphoniques	162 560	162 560
Matériel de transport	1 565 237	1 473 042
Matériel industriel	15 322 893	13 774 409
Matériel informatique	1 544 541	1 308 806
Mobilier & Matériel de bureau	1 244 337	1 093 843
Installations techniques cimenterie	308 232 822	338 785 134
Matériel Ready Mix	62 889	62 889
Matériel acquis en leasing	43 585 524	39 147 382
Pièces de rechanges spécifiques pour consommation	2 136 703	-
Immobilisations corporelles en cours (A)	16 727 336	9 761 768
Pièces de rechanges spécifiques en magasin	6 027 305	-
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>963 072 979</b>	<b>995 475 736</b>
Amortissements cumulés	- 362 926 014	- 340 023 888
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>600 146 965</b>	<b>655 451 848</b>

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN AU 31/12/2020	
	AU 31/12/2019	Acquisition	Régularisat° (*)	Transfert	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019	Régularisat°	Dotation		AU 31/12/2020
Fonds de commerce	2 700 000	-	-	-	2 700 000	1 350 370	-	135 000	1 485 370	1 214 630
Logiciels	661 275	78 395	-	-	739 670	612 399	-	40 187	652 586	87 084
Licences	727 790	215 019	-	-	942 809	262 354	-	167 264	429 618	513 191
Frais de recherches et de développements	12 348	-	-	-	12 348	12 348	-	-	12 348	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	120 191	-	-	120 191	-	-	-	-	120 191
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>4 101 413</b>	<b>413 605</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 515 018</b>	<b>2 237 471</b>	<b>-</b>	<b>342 451</b>	<b>2 579 922</b>	<b>1 935 096</b>
Terrain	2 965 922	-	-	-	2 965 922	-	-	-	-	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	3 967 131	187 372	-	-	4 154 503	2 298 246	-	329 602	2 627 848	1 526 655
Carrière	111 707 060	-	-	-	111 707 060	31 277 977	-	2 234 141	33 512 118	78 194 942
Constructions	471 163 723	13 395	-31 084 965	7 439 128	447 531 281	149 388 124	-6 562 381	19 794 505	162 620 248	284 911 033
Installations techniques cimenterie	338 785 134	147 954	-31 516 514	816 248	308 232 822	105 013 576	-9 980 229	14 706 646	109 739 993	198 492 829
Installations climatiseurs	102 066	-	-	-	102 066	102 066	-	-	102 066	-
Installations téléphoniques	162 560	-	-	-	162 560	162 560	-	-	162 560	-
Matériel de transport	1 473 042	92 195	-	-	1 565 237	989 051	-	112 971	1 102 022	463 215
Matériel industriel	13 774 409	1 548 484	-	-	15 322 893	12 735 298	-	226 189	12 961 487	2 361 406
Matériel informatique	1 308 806	235 735	-	-	1 544 541	1 026 081	-	143 910	1 169 991	374 550
Mobilier & Matériel de bureau	1 093 843	150 494	-	-	1 244 337	916 281	-	73 892	990 173	254 164
Matériel ready Mix	62 889	-	-	-	62 889	28 946	-	3 144	32 090	30 799
Matériel acquis en leasing	39 147 383	4 438 141	-	-	43 585 524	36 085 682	-	1 547 618	37 633 300	5 952 224
Pièces de rechanges spécifiques	-	2 136 703	-	-	2 136 703	-	-	272 118	272 118	1 864 585
Immobilisations corporelles en cours	9 761 768	17 358 092	-	-10 392 524	16 727 336	-	-	-	-	16 727 336
Pièces de rechanges spécifiques en magasin	-	6 027 305	-	-	6 027 305	-	-	-	-	6 027 305
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>995 475 736</b>	<b>32 335 870</b>	<b>-62 601 479</b>	<b>-2 137 148</b>	<b>963 072 979</b>	<b>340 023 888</b>	<b>-16 542 610</b>	<b>39 444 736</b>	<b>362 926 014</b>	<b>600 146 965</b>
<b>Total des immobilisations</b>	<b>999 577 149</b>	<b>32 749 475</b>	<b>-62 601 479</b>	<b>-2 137 148</b>	<b>967 587 997</b>	<b>342 261 359</b>	<b>-16 542 610</b>	<b>39 787 187</b>	<b>365 505 936</b>	<b>602 2 061</b>

(\*) Voir note II.1 pour plus de détails

### NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit au 31 décembre 2020:

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Titres de participation	350 883	350 883
Prêts au personnel	535 982	422 753
Dépôts et cautionnements versés	4 373 939	4 560 706
<b>Immobilisations financières brutes</b>	<b>5 260 804</b>	<b>5 334 342</b>
Provision pour dépréciation	-96 217	-96 217
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>5 164 587</b>	<b>5 238 125</b>

### NOTE N°4 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2020 à un solde net de 6.314.282 DT.  
Ils s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Charges à répartir*	10 117 261	6 394 704
Résorption	-3 802 979	-1 262 094
<b>Total des autres actifs non courants</b>	<b>6 314 282</b>	<b>5 132 610</b>

\* Ce montant correspond au coût de l'opération de restructuration de l'effectif de la société pour un montant de 8.317.261 DT et les frais liés à l'opération d'augmentation de capital réalisée en 2020 pour un montant de 1.800.000 DT.

### **NOTE N°5 : STOCKS**

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2020 à un solde net de 103.217.854 DT, contre 90.984.873 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une hausse de 12.232.981 DT. Ils s'analysent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Pièces de rechanges	20 437 940	18 357 934
Produits finis Agrégats	942 986	1 109 306
Produits semi-finis Agrégats	39 729 106	34 082 578
Stocks Ciments	2 794 471	3 445 200
Matières premières Ready Mix	94 700	88 590
Stocks matières premières cimenterie	4 644 867	2 492 847
Stocks Clinker	33 201 462	28 663 667
Emballages	2 045 127	3 217 556
<b>Total</b>	<b>103 890 659</b>	<b>91 457 678</b>
Moins : Provision pour dépréciation	-672 805	-472 805
<b>Total net</b>	<b>103 217 854</b>	<b>90 984 873</b>

### **NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

Les clients et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2020 à un solde net de 49.211.302 DT, contre 36.401.544 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 12.809.758 DT. Ils s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Clients Agrégats	21 458 528	19 087 404
Clients Ciments	3 957 166	2 771 068
Clients Ready mix	2 658 389	2 936 550
Clients Douteux	4 734 322	3 105 388
Clients, effets à recevoir	11 447 281	8 051 394
Clients, chèques à l'encaissement	9 689 937	3 555 128
<b>Total brut</b>	<b>53 945 623</b>	<b>39 506 932</b>
Moins : Provision pour dépréciation	- 4 734 321	- 3 105 388
<b>Total net</b>	<b>49 211 302</b>	<b>36 401 544</b>

## **NOTE N°7 : LES AUTRES ACTIFS COURANTS**

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2020, à 67.690.314 DT, contre 25.119.327 DT à la clôture de l'exercice 2019 et se détaillant ainsi :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Etat impôts et taxes AAC	13 867 870	13 349 008
BINA Trade (voir note 27)	1 739 979	1 561 287
Créance sur des parties liées (voir note 27)	765 069	770 068
Produits à recevoir	50 106 881	8 232 547
Charges constatées d'avance	1 230 416	1 226 318
Comptes d'attente à régulariser	420 144	420 144
<b>Total brut</b>	<b>68 130 359</b>	<b>25 559 372</b>
Moins : provision pour dépréciation	-440 045	-440 045
<b>Total net</b>	<b>67 690 314</b>	<b>25 119 327</b>

\* Ce montant correspond essentiellement au produit à recevoir au titre de l'affaire de surfacturation et les litiges avec les constructeurs de la cimenterie (cf note explicative II-1).

## **NOTE N°8 : LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES**

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent à la clôture de l'exercice 2020 un total de 10.894.547 DT, contre 5.619.891 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-20</u></b>	<b><u>31-déc-19</u></b>
Placements en titres SICAV	2 721 458	-
Placements en titres	1 549 244	-
Banques (a)	3 765 327	2 428 207
Blocage et déblocage	2 839 209	3 178 093
Caisses	19 309	13 591
<b>Total</b>	<b>10 894 547</b>	<b>5 619 891</b>

(a) Le détail est le suivant :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Banque de Tunisie	926 237	625 900
Banque Tuniso-Koweitienne	490 561	56 193
Banque de Tunisie et des Emirats	862 103	700 000
Attijari Bank	263 142	-
Al Baraka Bank	17 677	6 669
Banque Nationale Agricole	247 592	-
Zitouna Bank	22 381	37 053
QNB	153 631	-
TSB	44 186	1 001 338
BH Bank	731 217	-
North Africa International Bank	5 688	-
UIB	912	1 055
<b>Total</b>	<b>3 765 327</b>	<b>2 428 207</b>

## ***B/ CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS***

### **NOTE N°9 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres avant affectation du résultat totalisent (135.979.012) DT au 31 décembre 2020, contre (89.174.206) DT au 31 décembre 2019. Les capitaux propres se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Capital social	343 624 940	172 134 413
Réserve légale	588 801	588 801
Prime d'émission	151 619 117	117 321 012
Prime de scission	1 809 234	1 809 234
Résultats reportés	-95 259 646	-87 739 148
Amortissements différés	-285 768 020	-241 977 767
<b>Total capitaux propres avant résultat de la période</b>	<b>116 614 426</b>	<b>-37 863 455</b>
Résultat de l'exercice	19 364 586	-51 310 751
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>135 979 012</b>	<b>-89 174 206</b>

La société Carthage Cement a procédé courant 2020 à une opération d'augmentation du capital social de 171.490.527 DT. Cette opération a abouti à la souscription de 171.490.527 actions nouvelles au prix d'émission de 1,200 DT chacune (soit 1 DT de valeur nominale majorée d'une prime d'émission de 0,200 DT).

La structure du capital se présente au 31 décembre 2020 comme suit :

<b>Liste des actionnaires</b>	<b>Avant augmentation</b>			<b>Souscription en capital en DT</b>	<b>Après augmentation</b>	
	<b>Nombre d'action</b>	<b>Montant en DT</b>	<b>% de détention</b>		<b>Montant en DT</b>	<b>% de détention</b>
<b>BINA CORP</b>	86 477 362	86 477 362	50,24%	51 669 246 <sup>(*)</sup>	138 146 608	40,20%
<b>Etat Tunisien</b>	10 819 622	10 819 622	6,29%	-	10 819 622	3,15%
<b>El Karama Holding</b>	-	-	-	5 193 383	5 193 383	1,51%
<b>Banques</b>	-	-	-	66 725 877	66 725 877	19,42%
<b>Public</b>	74 837 429	74 837 429	43,48%	47 902 021	122 739 450	35,72%
<b>TOTAL</b>	172 134 413	172 134 413	100,00%	171 490 527	343 624 940	100,00%

*\* Par conversion de compte courant (voir note 27)*

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

**Tableau de variation des capitaux propres**

<i>(En dinars)</i>	<i>Capital social</i>	<i>Prime de scission</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Amortissements différés</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Total</i>
<b>Soldes au 31 décembre 2018</b>	<b>172 134 413</b>	<b>1 809 234</b>	<b>117 321 012</b>	<b>588 801</b>	<b>-53 460 640</b>	<b>-200 270 183</b>	<b>-75 986 092</b>	<b>-37 863 455</b>
Affectation du résultat 2018	-	-	-	-	-34 278 508	-41 707 584	75 986 092	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-51 310 751	-51 310 751
<b>Soldes au 31 décembre 2019</b>	<b>172 134 413</b>	<b>1 809 234</b>	<b>117 321 012</b>	<b>588 801</b>	<b>-87 739 148</b>	<b>-241 977 767</b>	<b>-51 310 751</b>	<b>-89 174 206</b>
Affectation du résultat 2019	-	-	-	-	-7 520 498	-43 790 253	51 310 751	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	19 364 586	19 364 586
Augmentation de capital	171 490 527	-	34 298 105	-	-	-	-	205 788 632
<b>Soldes au 31 décembre 2020</b>	<b>343 624 940</b>	<b>1 809 234</b>	<b>151 619 117</b>	<b>588 801</b>	<b>-95 259 646</b>	<b>-285 768 020</b>	<b>19 364 586</b>	<b>135 979 012</b>

## NOTE N°10 : EMPRUNTS

**TABLEAU DES EMPRUNTS**  
(Montants exprimés en dinars)

Banque	Solde au 31/12/2019			Mouvement de l'exercice					Solde au 31/12/2020		
	Total en début de période	Echéances à +1 an	Echéances à - 1 an (*)	Rééchelon- nement	Reclassements LT /CT	Rembourse- ments LT	Additions CT/ Rééchelon- nement	Rembourse- ments CT	Total en fin de période	Echéances à +1 an	Echéances à - 1 an
Amen Bank	16 000 000	15 616 217	383 783	1 375 246	834 932	-	-	383 783	16 991 463	16 156 531	834 932
BTK	24 127 441	20 699 728	3 427 713	18 509 341	1 833 238	20 526 751	-	4 350 190	17 759 841	16 849 080	910 761
Attijari Bank	20 076 572	16 204 443	3 872 129	16 210 000	1 950 200	14 671 155	922 425	5 405 418	17 132 425	15 793 088	1 339 337
ATB	8 704 850	7 349 950	1 354 900	8 000 000	863 497	6 672 500	-	2 032 350	8 000 000	7 813 953	186 047
BH Bank	65 630 230	41 868 154	23 762 076	54 879 617	9 287 138	34 093 513	-	27 996 188	58 420 146	53 367 120	5 053 026
STB	51 304 035	35 522 260	15 781 775	53 116 048	8 071 823	29 712 325	-	21 628 555	53 079 202	50 854 160	2 225 042
BT	94 778 059	65 360 214	29 417 845	79 500 000	11 527 974	60 457 240	3 576 506	34 320 819	83 076 506	72 875 000	10 201 506
TSB	13 653 957	8 838 675	4 815 282	-	2407641	-	7 433 389	4 614 645	16 472 701	6 431 034	10 041 667
BNA	59 930 704	30 531 791	29 398 913	59 963 789	8 302 369	25 018 435	-	34 912 269	59 963 789	57 174 776	2 789 013
BIAT	23 811 765	14 882 353	8 929 412	23 300 000	2 523 791	13 394 118	-	10 417 647	23 300 000	22 264 444	1 035 556
BTL	17 863 607	9 477 175	8 386 432	22 500 000	2 366 371	7 735 804	858 000	10 578 356	22 907 446	21 875 000	1 032 446
BTE	11 616 706	5 074 007	6 542 699	9 336 055	543 644	4 530 363	-	7 086 343	9 336 055	9 336 055	-
<b>Total des emprunts</b>	<b><u>407 497 926</u></b>	<b><u>271 424 967</u></b>	<b><u>136 072 959</u></b>	<b><u>346 690 096</u></b>	<b><u>50 512 618</u></b>	<b><u>216 812 204</u></b>	<b><u>12 790 320</u></b>	<b><u>163 726 563</u></b>	<b><u>386 439 574</u></b>	<b><u>350 790 240</u></b>	<b><u>35 649 334</u></b>

\*Le montant des échéances à moins d'un an comprend le crédit de gestion de 1.440.000DT reclassée en 2020 parmi les échéances à moins d'un sur emprunts.

### **NOTE N°11 : Crédits bail**

Le poste « crédits bail » accuse à la clôture de l'exercice 2020 un solde de 4.358.185 DT et représente l'encours à plus d'un an des crédits contractés auprès des sociétés de leasing.

L'analyse de ce poste par maturité se présente comme suit :

<b><u>Année</u></b>	<b><u>Loyer HT</u></b>	<b><u>Principal</u></b>	<b><u>Intérêts</u></b>
2021	1 394 557	1 024 513	370 044
2022	1 086 869	826 366	260 503
2023	893 595	729 543	164 052
2024	751 669	685 468	66 201
2025	231 489	220 547	10 942
<b>Total général</b>	<b>4 358 185</b>	<b>3 486 443</b>	<b>871 742</b>
<b>Total à moins d'un an</b>	<b>1 394 557</b>	<b>1 024 513</b>	<b>370 044</b>
<b>Total à plus d'un an</b>	<b>2 963 628</b>	<b>2 461 930</b>	<b>501 698</b>

### **NOTE N°12 : COMPTES COURANTS ACTIONNAIRES**

Le solde de cette rubrique qui s'élève à la clôture de l'exercice 2020 à 52.277.356 DT, s'analyse comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Compte courant actionnaire Lazhar STA**	23 227 401	23 227 394
Compte courant actionnaire BINA CORP*	-	33 159 970
Intérêts sur compte courant actionnaire Lazhar STA**	29 049 955	29 049 955
Intérêts sur compte courant actionnaire BINA CORP*	-	35 664 442
<b>Total</b>	<b><u>52 277 356</u></b>	<b><u>121 101 761</u></b>

\* Ce montant a été converti dans le cadre de l'opération d'augmentation du capital

\*\* Le décompte des intérêts sur le compte courant Lazhar Sta a été suspendu à compter du mois de novembre 2019 suite à l'affaire de surfacturation (voir note II-1).

### **NOTE N°13 : PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES**

La rubrique provisions pour risques et charges se détaille comme suit à la clôture de l'exercice 2020 :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 194 453	1 815 233
Autres provisions pour risques et charges	2 869 231	2 394 311
Passif d'impôt	1 001 261	1 001 261
<b>Total</b>	<b><u>5 064 945</u></b>	<b><u>5 210 805</u></b>

#### **NOTE N°14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » accuse à la clôture de l'exercice 2020 un solde de 52.481.060 DT, contre 78.031.356 DT au 31 décembre 2019 et s'analyse comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Fournisseurs d'exploitation	33 295 649	25 808 429
Fournisseurs, effets à payer	18 541 828	35 057 365
Fournisseurs d'immobilisations	566 386	15 971 908
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	1 483	1 483
Autres fournisseurs	-17 271	1 099 186
Retenue de garantie	92 985	92 985
<b>Total</b>	<b>52 481 060</b>	<b>78 031 356</b>

#### **NOTE N°15 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

Les autres passifs courants présentent, au 31 décembre 2020, un total de 163.195.027 DT, contre 163.323.648 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Clients, avances et acomptes	62 769 544	67 619 177
Etat impôts et taxes	72 669 524	55 216 314
Amende Exploitation carrière	87 769	832 823
Dette envers les parties liées (voir note 27)	42 592	42 592
Dette envers la CNSS	14 106 312	15 620 380
Personnel, charges à payer	10 045 921	7 828 019
Congés à payer	513 303	1 118 196
Dette envers El Karama Holding*	-	6 105 662
Autres passifs courants	2 683 182	3 372 032
Provisions pour risques et charges	275 820	3 168 444
Compte d'attente	1 060	1 060
Pénalités de retard sur impayés/Emprunts **	-	7 398 949
<b>Total</b>	<b>163 195 027</b>	<b>168 323 648</b>

(\*) Ce montant a été converti dans le cadre de l'opération de l'augmentation de capital.

(\*\*) Ces pénalités ont été dé comptabilisées suite au rééchelonnement des crédits bancaires réalisé en 2020.

## **NOTE N°16 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent à la clôture de l'exercice 2020 un solde de 82.325.377 DT, contre 270.135.146 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	35 649 334	137 512 959
Echéances à moins d'un an sur crédits bails	1 024 513	923 395
Intérêts courus	7 412 533	35 350 735
Billet de trésorerie	3 250 000	1 000 000
Crédit de gestion (financement de stock et préfinancement d'export)	18 047 000	23 529 000
Crédit financement devises	2 298 995	5 799 706
Concours bancaire (*)	14 643 002	66 019 351
<b>Total</b>	<b>82 325 377</b>	<b>270 135 146</b>

(\*) Les concours bancaires qui totalisent au 31 décembre 2020 un solde de 14.643.002 DT contre 66.019.351 DT au 31 décembre 2019 se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Banque de Tunisie	1 149 004	10 975 789
Arab Tunisian Bank	584 710	2 004 510
Attijari Bank	-	2 568 884
Banque Nationale Agricole	5 997 578	30 492 679
QNB	-	108 455
BH Bank	-	6 114 761
North Africa International Bank	-	1 464
Société Tunisienne de Banque	3 585 036	6 429 360
Amen Bank	2 293 013	2 486 585
BIAT	610 041	597 256
BTL	423 620	4 239 608
<b>Total</b>	<b>14 643 002</b>	<b>66 019 351</b>

## ***B/ RESULTAT DE L'EXERCICE***

### **NOTE N°17 : REVENUS**

Les revenus enregistrés en 2020 s'élèvent à 252.976.021 DT et s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Ventes des produits de carrière	14 445 718	20 598 351
Ventes de béton prêt à l'emploi	8 802 185	10 931 659
Ventes Clinker à l'export	4 534 080	12 612 431
Ventes ciments	222 410 288	201 931 304
Pompage et transport Béton	2 039 190	2 578 183
Chargements et transports Agrégat	568 617	888 564
Chargements et transports Ciment	175 943	54 125
<b>Total</b>	<b>252 976 021</b>	<b>249 594 617</b>

### **NOTE N°18 : PRODUCTION IMMOBILISEE**

La production immobilisée est constituée de la quote-part des charges d'exploitation, des dotations aux amortissements et des charges de personnel imputables aux livraisons à soi-même d'immobilisations. Elle se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Travaux piste carrière	1 987 742	266 737
Travaux préparatoires	2 083 981	2 053 942
Aménagements front	5 535 701	2 987 821
Aires de stockage	4 887 820	2 947 322
Production immobilisée Cimenterie	5 591	13 984
Production immobilisée Ready Mix	5 248	5 711
<b>Total</b>	<b>14 506 083</b>	<b>8 275 517</b>

### **NOTE N°19 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES**

Les achats d'approvisionnement consommés se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Explosifs	2 042 329	2 218 137
Gasoil et Lubrifiants	3 432 496	4 012 977
Pièces de rechange	14 775 148	16 868 169
Achats de matières premières Ready mix	428 713	723 461
Achats de matières consommables cimenterie	45 539 771	33 488 099
Achats emballages	15 430 698	20 193 734
Autres achats	6 769 275	6 150 258
Prestation O&M NLS*	-	23 264 553
Achats non stockés (Electricité & Gaz)	40 841 881	73 856 572
Achats non stockés de matières et fournitures	1 016 464	1 251 677
Variation de stocks des pièces de rechange	-6 974 285	-11 385 649
Variation de stocks des matières premières Ready mix	-3 037	9 938
Variation de stock matière premières cimenterie	-971 676	-1 350 320
<b>Total</b>	<b>122 327 777</b>	<b>169 301 606</b>

\*Arrivée à terme du contrat d'exploitation de la cimenterie en septembre 2019.

### **NOTE N°20 : CHARGES DE PERSONNEL**

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Salaires et compléments de salaires	26 033 619	23 350 793
Cotisations sociales	5 327 574	4 919 328
Autres charges sociales	729 481	524 288
<b>Total</b>	<b>32 090 674</b>	<b>28 794 409</b>

### **NOTE N°21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS**

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	342 451	265 566
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	39 444 736	42 262 459
Dotations aux résorptions des frais préliminaires	2 539 503	1 262 094
Dotations / Reprises aux provisions pour risques et charges	-145 860	1 173 778
Dotations aux provisions pour créances douteuses	1 854 719	867 334
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	200 000	-
Reprises sur provisions et amortissements	-3 121 142	-4 602
<b>Total</b>	<b>41 114 407</b>	<b>45 826 629</b>

## **NOTE N°22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Loyers et charges locatives	4 728 126	3 861 219
Entretiens et réparations	6 583 054	2 308 371
Assurances	2 111 616	2 194 432
Études, recherches et divers services extérieurs	117 352	84 328
Jetons de présence	106 500	2 500
<b><u>Total des services extérieurs</u></b>	<b><u>13 646 648</u></b>	<b><u>8 450 850</u></b>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 217 733	1 367 280
Publicités, publications, relations publiques	76 935	12 462
Déplacements, missions et réceptions	540 300	431 998
Dons et subventions	703 482	427 470
Transports	2 998 634	4 184 474
Frais postaux et de télécommunications	359 426	206 029
Services bancaires et assimilés	1 537 651	1 126 504
<b><u>Total des autres services extérieurs</u></b>	<b><u>7 434 161</u></b>	<b><u>7 756 217</u></b>
Impôts et taxes sur rémunérations	282 212	591 658
T.C.L	143 372	125 124
Droits d'enregistrement et de timbres	98 838	9 933
Autres impôts et taxes	149 628	120 962
<b><u>Total des impôts et taxes</u></b>	<b><u>674 050</u></b>	<b><u>847 677</u></b>
Transfert de charges (autres charges)	-28 418	-28 502
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>21 726 441</b>	<b>17 026 242</b>

## **NOTE N°23 : CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières nettes se détaillent ainsi :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Intérêts des comptes courants actionnaires	-	8 851 836
Intérêts sur emprunts	32 177 400	39 783 933
Intérêts sur leasing	177 799	224 207
Agios débiteurs	3 143 344	3 579 930
Frais d'escomptes	10 094 227	11 255 781
Pertes de change	23 365	-846 424
Pénalités de retards	11 388 277	9 856 057
<b>Total</b>	<b>57 004 412</b>	<b>72 705 320</b>

#### **NOTE N°24 : PRODUITS DES PLACEMENTS**

Les produits des placements se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Gains nets sur cession de valeurs mobilières	148 320	-
Produits sur les placements	49 244	-
Produits financiers	512 591	18 683
<b>Total</b>	<b>710 155</b>	<b>18 683</b>

#### **NOTE N°25 : AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Remboursement Assurance	448 009	82 064
Vente conteneurs et palettes	19 266	320 256
Autres gains ordinaires	19 603 683*	105 043
Vente déchets Ciment	9 538	16 265
<b>Total</b>	<b>20 080 496</b>	<b>523 628</b>

**\* Ce montant correspond principalement au gain enregistré suite à l'affaire de surfacturation et le litige avec NLS (voir note II)**

#### **NOTE N°26 : AUTRES PERTES ORDINAIRES**

Les autres pertes ordinaires se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Pénalités de retard sur dettes fiscales et sociales	-3 091 384	-1 301 778
Autres pertes ordinaires	-339 152	-383 848
<b>Total</b>	<b>- 3 430 536</b>	<b>- 1 685 626</b>

## **NOTE N°27 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES**

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable. Les transactions et conventions avec les parties liées se détaillent comme suit :

### **1- COMPTES COURANTS Actionnaires**

La société Carthage Cement a signé, le 17 novembre 2008, avec la société « BINA CORP » et avec le Groupe STA deux conventions de comptes courants actionnaires, portant sur un montant 66.319.940 DT, provenant de la réduction du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008.

Aux termes des conventions, ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an. Ils sont calculés par périodes de 3 mois. Les intérêts trimestriels ainsi calculés sont capitalisés et produiront eux-mêmes des intérêts. Ces comptes courants peuvent au plus tôt 18 mois avant l'entrée en production être convertis en actions.

Des versions amendées et consolidées des conventions de comptes courants actionnaires ont été signées en date du 15 avril 2010 pour prendre en compte notamment les actes de cession de créances du 16 février 2009, conclus entre le Groupe STA et BINA Corp d'une part et entre BINA Holding et BINA Corp d'autre part, et pour modifier certaines dispositions contractuelles afin de répondre à certaines exigences préalables à l'introduction en bourse.

Un avenant à la convention du 17 novembre 2008 a été conclu le 16 février 2009, dans lequel Monsieur Lazhar STA consent à Carthage Cement qui l'accepte un crédit sous forme de compte courant actionnaires d'un montant de 33.159.970 DT.

Un deuxième avenant à la convention de compte courant actionnaire Lazhar STA a été signé le 15 septembre 2011 pour modifier certaines dispositions contractuelles et constater la prise en charge par ce dernier, des sommes payées par Carthage Cement pour le compte des sociétés « Maghreb Transport » et « Tunisie Marbles And Tiles » pour respectivement 8.341.527 DT et 1.591.049 DT et ce, dans le cadre de la levée des hypothèques et l'apurement des charges grevant le titre foncier de la carrière afin de permettre à Carthage Cement de contracter les nouveaux crédits d'investissement.

Le conseil d'administration réuni le 24 avril 2012 a autorisé l'amendement de l'article 3 des conventions de comptes courants actionnaires de BINA CORP et de Monsieur Lazhar STA. Les nouvelles dispositions portent sur la durée de remboursement :

- Les comptes courants actionnaires sont accordés pour une période de 12 ans commençant à courir à partir du Financial Close.
- Cette durée s'entend comme une durée globale de manière à ce que les comptes courants actionnaires ne soient remboursés qu'en une seule fois à la clôture de la durée de 12 ans et en tout état de cause après remboursement intégral du principal et des intérêts des crédits bancaires.
- Cette durée pourrait être raccourcie d'un commun accord entre Carthage Cement et l'actionnaire sans que cette réduction ne soit contraire aux accords conclus par Carthage Cement dans le cadre des crédits bancaires.

Les intérêts ainsi calculés et non servis seront capitalisés et procurent aux même des intérêts.

Aussi, le même conseil d'administration a autorisé d'ajouter une clause à l'article 3 de la convention du compte courant actionnaire de BINA CORP, permettant l'utilisation à tout moment de ce dernier pour libérer une augmentation de capital en numéraire.

Courant 2020, le montant du compte courant actionnaire de BINA CORP a été converti en capital.

De même il y a eu la suspension des intérêts sur le compte courant associé Lazhar STA (Cf note explicative II-1).

Ainsi, les comptes courants actionnaires présentent à la clôture de l'exercice 2020 un solde de 52.277.356 DT et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Compte courant actionnaire Lazhar STA	23 227 401	23 227 394
Compte courant actionnaire BINA CORP	-	33 159 970
Intérêts sur compte courant actionnaire Lazhar STA	29 049 955	29 049 955
Intérêts sur compte courant actionnaire BINA CORP	-	35 664 442
<b>Total</b>	<b><u>52 277 356</u></b>	<b><u>121 101 761</u></b>

## **2- BINA TRADE**

La société Carthage Cement a signé le 15 Janvier 2009, une convention de fourniture de matières premières avec la société BINA TRADE (ex Grandes Carrières du Nord Trade). En vertu de cette convention, Carthage Cement s'engage à assurer l'approvisionnement de la société BINA TRADE en quantités et qualités nécessaires à la bonne exploitation des produits sur le territoire.

BINA TRADE s'engage pour sa part à mettre en œuvre tout son potentiel commercial et son réseau de distribution pour la commercialisation des produits de Carthage Cement.

Un avenant à cette convention a été signé en date du 21 avril 2011 pour la compléter par des dispositions relatives aux conditions d'approvisionnement, à la fixation des prix et aux conditions de paiement. Il est à noter qu'à compter de septembre 2016, Carthage Cement a arrêté la vente d'agrégats à BINA TRADE et ce en raison de l'importance des impayés dus par la société.

Par ailleurs, la société BINA TRADE a facturé en 2020 à Carthage Cement des frais de transport de matières pour un montant de 49.880 DT (hors taxes). Le solde fournisseur de la société BINA TRADE chez Carthage Cement s'élève à 154.355 DT au 31 décembre 2020.

L'encours des créances détenues par Carthage Cement sur la société BINA TRADE s'élève au 31 décembre 2020 à 20.430.680 DT (y compris les effets escomptés et non échus).

	<b><u>31-déc-20</u></b>	<b><u>31-déc-19</u></b>
Traites impayées	16 777 390	14 841 590
Factures impayées	931 830	2 867 630
Autres créances	1 739 979	1 561 286
Chèques en coffre	1 135 836	1 135 836
<b>Total des créances BINA TRADE</b>	<b>20 585 035</b>	<b>20 406 342</b>
Solde fournisseur BINA TRADE	-154 355	-360 010
<b>Solde BINA TRADE net</b>	<b>20 430 680</b>	<b>20 046 332</b>

### **3- Monsieur Fathi Neifar (Actionnaire)**

- En date du 27 juillet 2012, Carthage Cement a conclu avec Monsieur Fathi Neifar un contrat de location d'un immeuble situé au Lac II et servant comme siège social de la société. La location a été consentie pour une durée initiale et ferme de deux années à compter du 15 juillet 2012 renouvelable par tacite reconduction pour un loyer annuel de 471.000 DT (hors taxes) payé trimestriellement. Par ailleurs, Carthage Cement paye également un montant annuel de 9.500 DT au titre de la contribution des frais d'entretien des parties communes. Le contrat prévoit une majoration de 5% au titre de la deuxième année. La charge constatée à ce titre au 31 décembre 2020 s'élève à un montant hors taxes de 652.167 DT.

Un avenant au contrat a été signé le 18 août 2016 qui prévoit que la majoration de 5% ne sera pas appliquée pour une année à partir du 1<sup>er</sup> août 2016.

- Au cours de l'exercice 2020, la «STE SONOTRAV», dont Monsieur Fathi Naifar est actionnaire, a acheté auprès de Carthage Cement du béton pour un montant en TTC de 49.297 DT. Le solde client de la société «SONOTRAV» est nul DT au 31 décembre 2020.

### **4- EL KARAMA HOLDING**

En date du 24 septembre 2013, Carthage Cement a conclu un contrat d'emprunt avec la société EL KARAMA Holding d'un montant de 5.000.000 DT. L'emprunt est remboursable sur une année avec un taux fixe d'intérêt de 8% l'an.

En 2020, le solde de la dette y compris les intérêts non encore payés nets d'impôts ont été convertis dans le capital social à hauteur 5.193.383 DT en nominal et 1.038.676 DT comme prime d'émission.

### **5- Autres parties liées**

Les soldes avec les autres parties liées se présentent comme suit :

<b><u>Autres actifs courants</u></b>	<b><u>31-déc-20</u></b>	<b><u>31-déc-19</u></b>
BINA Holding	23 606	23 606
Maghreb Transport	579 833	579 833
Promo tourisme	18 666	18 666
Tunisia Marble & Tiles	1 192	1 192
Hôtel EL KSAR	1 391	1 391
Carrelages de Berbère (a)	136 481	141 481
Jugartha Manutention	3 900	3 900
<b>Total actifs</b>	<b>765 069</b>	<b>770 069</b>
<b><u>Autres passifs courants</u></b>		
JUGURTHA STUDIES (b)	12 769	12 769
NAFRINVEST	9 846	9 846
MAGHREB CARRELAGE (c)	5 768	5 768
GRANDE IMMOBILIERE DU NORD (d)	14 209	14 209
<b>Total passifs</b>	<b>42 592</b>	<b>42 592</b>

Les soldes avec les autres parties liées se présentent comme suit :

- (a) La société « Les Carrelages de Berberes » a mis à la disposition de la société Carthage Cement un terrain sis dans le parc d'activité de Bir Kassaa 3, d'une superficie approximative de 4.238 m<sup>2</sup> pour l'exploitation de l'activité de Ready-Mix et ce, jusqu'à l'achèvement des formalités juridiques pour la cession dudit terrain à Carthage Cement. Cette mise à disposition qui prend effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 est consentie et acceptée moyennant une redevance annuelle en hors taxes de 5.000 DT. La charge constatée à ce titre au 31 décembre 2020 s'élève à un montant hors taxes de 5.000 DT. Par ailleurs, la société Carthage Cement détient une créance envers « Les Carrelages de Berberes » qui s'élève à 136.481 DT au 31 décembre 2020.
- (b) La société Carthage Cement a conclu le 6 mai 2010, avec la société «JUGURTHA STUDIES» une convention pour la réalisation de l'étude géologique, la cartographie, la stabilité des fronts et la planification de l'exploitation des carrières de Jebel RESSAS. Les honoraires sont fixés à un montant ferme et non révisable en hors taxes de 44.000 DT. Aucune facturation n'a été effectuée en 2020. Le solde de la dette envers Jugurtha Studies s'élève à 12.769 DT au 31 décembre 2020.
- (c) La société Carthage Cement a signé en avril 2010, avec la société « MAGHREB CARRELAGES » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau. Le loyer annuel en hors taxe est fixé à 73,500 DT le m<sup>2</sup>, payable trimestriellement par avance, et augmenté de 5% l'an. Le contrat a été résilié à la fin du premier trimestre de 2012.

Le solde de la dette envers la société MAGHREB CARRELAGES s'élève à 5.768 DT au 31 décembre 2020.

- (d) La société Carthage Cement a signé le 1<sup>er</sup> Janvier 2010, avec la société « LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau. Le loyer annuel est fixé à 147 DT par mètre carré. Le contrat a été résilié à la fin du troisième trimestre de 2012. Le solde de la dette envers la société LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD s'élève à 14.209 DT au 31 décembre 2020.

**NOTE N°28 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

Types d'engagements	Montant
<b>1/ Engagement données</b>	
a) Garanties personnelles	
*Autres Garanties	261 960
b) Garanties réelles	
* Hypothèques	564 826 799
*Nantissement	560 468 434
c) Effets escomptés et non échus + Factoring	35 256 997
d) Impayés Commerciaux non débités	
<b>TOTAL</b>	<b>1 160 814 190</b>
<b>2/ Engagements reçus</b>	
a) Garanties personnelles	
*Cautionnements en TN	11 510 000
<b>TOTAL</b>	<b>11 510 000</b>

**Note 29 : Evènements postérieurs à la date de clôture :**

Carthage Cement a participé à hauteur de 49% dans le capital d'une nouvelle société basée en Italie (centre de broyage) en association avec son client PETROCEM. Le capital social de cette nouvelle société s'élève à 100.000 €

Etant donné, qu'au 31 décembre 2020, les procédures juridiques de création de cette nouvelle société demeurent en cours, la participation dans capital ladite société n'a pas été enregistrée dans l'actif de Carthage Cement.

Il est à noter que la société Carthage Cement a conclu un contrat d'export de clinker et de ciment en vrac avec la société PETROCEM, le chiffre d'affaires réalisé en 2020 avec cette société s'élève à 2.220.951 TND.

**NOTE N°29 : Solde intermédiaire de gestion**

Ci-après, les soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2020 :

	<i>Au 31/12/2020</i>	<i>% PE</i>	<i>Au 31/12/2019</i>	<i>% PE</i>	<i>Variation en DT</i>	<i>Variation en %</i>
Revenus	252 976 021	91%	249 594 617	88%	3 381 404	1%
Production Immobilisée	14 506 083	5%	8 275 517	3%	6 230 566	75%
<b>Produits d'Exploitation</b>	<b>267 482 104</b>	<b>97%</b>	<b>257 870 133</b>	<b>91%</b>	<b>9 611 971</b>	<b>4%</b>
Variation des stocks de produits Finis	9 375 191	3%	26 190 126	9%	-16 814 936	-64%
<b>Production de L'exercice</b>	<b>276 857 295</b>	<b>100%</b>	<b>284 060 260</b>	<b>100%</b>	<b>-7 202 965</b>	<b>-3%</b>
Achats consommés	-122 327 777	-44%	-168 973 439	-59%	46 645 662	-28%
<b>Marge sur Cout Matière</b>	<b>154 529 518</b>	<b>56%</b>	<b>115 086 821</b>	<b>41%</b>	<b>39 442 697</b>	<b>34%</b>
Autres charges externes	-21 052 391	-8%	-16 506 731	-6%	-4 545 660	28%
<b>Valeur Ajoutée Brute</b>	<b>133 477 127</b>	<b>48%</b>	<b>98 580 090</b>	<b>35%</b>	<b>34 897 037</b>	<b>35%</b>
Charges de personnel	-32 090 674	-12%	-28 794 409	-10%	-3 296 265	11%
Impôts et taxes	-674 050	0%	-847 678	0%	173 628	-20%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	<b>100 712 403</b>	<b>36%</b>	<b>68 938 003</b>	<b>24%</b>	<b>31 774 400</b>	<b>46%</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions	-41 114 407	-15%	-45 826 629	-16%	4 712 222	-10%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>59 597 996</b>	<b>22%</b>	<b>23 111 374</b>	<b>8%</b>	<b>36 486 622</b>	<b>-158%</b>
Charges diverses ordinaires	-3 430 536	-1%	-1 685 626	-1%	-1 744 910	104%
Charges financières	-57 004 412	-21%	-72 705 320	-26%	15 700 908	-22%
Produits divers ordinaires	20 080 496	7%	523 628	0%	19 556 868	3735%
Produits financiers	710 155	0%	18 683	0%	691 472	3701%
<b>Résultat des Activités Ordinaires Avant Impôt</b>	<b>19 953 699</b>	<b>7%</b>	<b>-50 737 261</b>	<b>-18%</b>	<b>70 690 959</b>	<b>139%</b>
Impôt sur les sociétés	-589 113	0%	-573 490	0%	-15 623	3%

<b><i>Résultat des exercices ordinaires après impôt</i></b>	<b>19 364 586</b>	<b>7%</b>	<b>-51 310 751</b>	<b>-18%</b>	<b>70 675 336</b>	<b>138%</b>
Elémentsextraordinaires (gains/pertes)	0		0		0	
<b><u>Résultat Net de l'exercice avant modification comptable</u></b>	<b><u>19 364 586</u></b>	<b><u>7%</u></b>	<b><u>-51 310 751</u></b>	<b><u>-18%</u></b>	<b><u>70 675 336</u></b>	<b><u>138%</u></b>
Modifications Comptables	0		0		0	
<b><u>Résultat Net de l'exercice après modification comptable</u></b>	<b><u>19 364 586</u></b>	<b><u>7%</u></b>	<b><u>-51 310 751</u></b>	<b><u>-18%</u></b>	<b><u>70 675 336</u></b>	<b><u>138%</u></b>

# ***Rapport général***

***Tunis le 9 mars 2021***

Messieurs les Actionnaires  
de la société CARTHAGE CEMENT SA  
Lotissement Les jardins du Lac  
1053 Tunis

## **Rapport sur l'audit des états financiers**

### ***Opinion***

En exécution du mandat de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société CARTHAGE CEMENT SA («CARTHAGE CEMENT» ou «société»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 135.979.012 DT, y compris le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 19.364.586 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société CARTHAGE CEMENT au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### ***Fondement de l'opinion avec réserves***

1- Comme indiqué dans la note 27 aux états financiers relative aux parties liées, le solde net de la créance sur « BINA TRADE » (partie liée) a atteint un montant de 20.430.680 DT au 31 décembre 2020 (y compris les effets escomptés et non échus). L'encours de la créance BINA TRADE est resté quasiment au même niveau depuis plusieurs exercices et l'historique de la créance montre des retards importants par rapport aux délais de règlement contractuels ainsi que des cas fréquents d'impayés.

Par ailleurs, CARTHAGE CEMENT détient une créance sur la société « Maghreb Transport » (partie liée) de 579.833 DT et qui demeure non remboursée depuis l'exercice 2008.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée par le management au titre de ces créances, s'élevant à un montant total de 21.010.513 DT au 31 décembre 2020. Au vu de l'historique de ces créances et des autres informations collectées durant notre audit, nous estimons que ces créances devraient être dépréciées.

2- Ainsi qu'il en est fait mention dans la note VI aux états financiers, CARTHAGE CEMENT a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux, se détaillant comme suit :

- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010 ayant donné lieu principalement à une taxation de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561

DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. À la suite d'un arrangement partiel conclu avec l'administration fiscale en juillet 2012, la société a signé une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités, qui a été constatée en comptabilité. En août 2012, CARTHAGE CEMENT a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance et en appel en faveur de l'administration fiscale. La société a porté l'affaire devant la cour de cassation et n'a pas constaté l'impact de ces jugements dans ses livres.

- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2012 ayant donné lieu à une taxation de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités. Un arrangement partiel a été conclu en décembre 2017 et a été constaté en comptabilité. La société a néanmoins reçu une notification de taxation pour un montant résiduel de 619.552 DT qu'elle a contesté devant les tribunaux.
- Un contrôle fiscal couvrant les impôts et taxes de la société «Les Grandes Carrières du Nord» (scindée en octobre 2008 en deux sociétés : CARTHAGE CEMENT SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade) couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en Octobre 2010 à CARTHAGE CEMENT ayant pour objet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, CARTHAGE CEMENT a reçu un arrêté de taxation d'office réclamant à la société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. CARTHAGE CEMENT a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale. La société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres. Il est à noter que dans une correspondance entre l'administration fiscale et la cour d'appel du 28 décembre 2016, le montant de la taxation a été ramené à 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.

La provision constatée en couverture des différents contrôles susmentionnés s'élève au 31 décembre 2020 à 1.769.552 DT. CARTHAGE CEMENT estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire au titre de ces contrôles (ainsi qu'au titre de l'extrapolation des résultats de ces contrôles sur les exercices non prescrits). Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le bien-fondé de cette décision.

3- Nous n'avons pas reçu de réponses à toutes nos lettres de circularisation adressées aux banques, aux avocats et aux fournisseurs. Cette situation a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations.

### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

#### **a) Evaluation des stocks**

Les stocks, figurent au bilan au 31 décembre 2020 pour une valeur brute de 103.890.659 DT provisionnée à hauteur de 672.805 DT.

Ainsi, qu'il est fait mention dans la note IV.5 aux états financiers, les stocks sont valorisés au coût d'acquisition pour les matières premières et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette (si elle est inférieure au coût). Pour l'inventaire physique des produits agrégats et clinker, la société fait appel à un expert géologue.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à assister à l'inventaire physique des stocks, à vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative aux stocks et à apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

#### **b) Evaluation des créances clients**

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant brut de 53.945.623 DT et provisionnées à hauteur de 4.734.321 DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la société détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management telles que des informations sur les perspectives et performances futures de créanciers. Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

#### ***Observations***

Nous attirons votre attention sur :

1- La note II .1 aux états financiers qui décrit le litige opposant actuellement la société aux constructeurs de la cimenterie. La cour d'appel a émis un jugement, en date du 15 novembre 2019, condamnant solidairement des représentants légaux des sociétés FLsmidth, PROKON, EKON (constructeurs de la cimenterie) ainsi que les actionnaires fondateurs et membres du conseil d'administration Lazhar STA, Belhassen Trabelsi et deux intermédiaires (représentants de la société FLsmidth en Tunisie) à la restitution de la somme de 30 millions d'Euros à CARTHAGE CEMENT (selon le cours historique) au titre d'une affaire de surfacturation du coût de construction de la cimenterie. CARTHAGE CEMENT a porté cette affaire en cassation et a réclamé, en plus du montant en principal, les pénalités de retard indûment payés, des pénalités de retard ainsi que les dommages subis par la société dus à cette surfacturation. Par ailleurs, et compte tenu de l'avancement des procédures liées à cette affaire et de la reconnaissance faite par l'une des parties condamnées des faits reprochés, la société a procédé à la comptabilisation de l'impact de ce jugement dans ses comptes ce qui a donné lieu à un gain de 16.542.610 DT constaté dans les états financiers au 31/12/2020. La société a procédé aussi à la suspension de la constatation des intérêts sur le compte courant Lazhar STA.

2- La note II-2 aux états financiers qui décrit le différend qui oppose actuellement CARTHAGE CEMENT à la société NLS (qui était en charge de l'exploitation et la maintenance de la cimenterie). CARTHAGE CEMENT réclame un montant de 12.6 MDT relatif principalement à la prise en charge par NLS des frais liés à la maintenance qui aurait dû être réalisée par cette dernière avant le transfert de la cimenterie et ce conformément aux termes du contrat liant les deux parties. A cet effet, la société a procédé à la comptabilisation d'un gain de 2.816.071 DT correspondant au montant des dettes dues par CARTHAGE CEMENT à NLS au 31 décembre 2020.

3- La note II-3 aux états financiers qui décrit l'affaire en justice qui a été intentée par la société CARTHAGE CEMENT en 2020 et se rapportant à un soupçon de commission illégale dans le cadre du contrat d'exploitation de la cimenterie par la société NLS.

Les procédures liées aux trois affaires susmentionnées sont toujours en cours à la date du présent rapport, leur impact définitif sur les états financiers ne peut pas ainsi être déterminé.

- La note V aux états financiers décrivant la situation financière de CARTHAGE CEMENT qui connaît, depuis plusieurs années, des difficultés de trésorerie et n'arrivait pas à honorer tous ses engagements envers les institutions financières et les autres tiers (notamment l'administration fiscale et la sécurité sociale). Pour faire face à cette situation difficile, la société a entrepris depuis l'exercice 2019 plusieurs actions dont notamment une restructuration financière ayant abouti à une opération d'augmentation du capital de 171 MDT (en plus d'une prime d'émission de 35 MDT) et un accord de restructuration des emprunts bancaires (prévoyant notamment une période de grâce de 18 mois et la baisse du taux d'intérêt à TMM +1,5%). Sur la base de ces éléments, le management de la société a établi un business plan pour la période 2021-2025 et sur lequel il estime que la société serait en mesure d'honorer ses engagements. Il est à noter que compte tenu du niveau élevé de son endettement, la capacité de la société à honorer ses engagements reste tributaire de la réalisation des performances prévues au niveau du business plan, de l'accès aux sources de financement externes et du soutien financier des actionnaires de la société

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points

### ***Rapport de gestion du Conseil d'Administration***

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport.

Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société. Nous tenons à vous signaler qu'il est vivement recommandé à la société d'accélérer la mise en place d'un système de comptabilité analytique lui permettant d'améliorer la procédure actuelle de valorisation des stocks et de la production immobilisée et la mise à jour des résultats d'inventaire physique des immobilisations.

### ***Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales***

Les états financiers de la société, arrêtés au 31 décembre 2020, font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social. Compte tenu de cette situation et conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, le Conseil d'Administration du 12

février 2021 a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire pour le 24 mars 2021 afin de se prononcer sur la continuité d'exploitation de la société.

Il est à rappeler que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 août 2020 a décidé, après avoir constaté la situation des capitaux propres au 31 décembre 2019, la poursuite de l'activité de la société.

***Révélation au procureur de la république***

Nous avons pris connaissance que la société a déposé une plainte pénale au titre de l'affaire de soupçon de commission illégale décrite au niveau de note II-3 des états financiers. En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'ordre des experts comptables de Tunisie, nous avons procédé, le 8 mars 2021, à une révélation au procureur de la république du tribunal de première instance de Tunis.

***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Les Commissaires aux Comptes  
Associés M.T.B.F**

***F.M.B.Z KPMG TUNISIE***

***Ahmed SAHNOUN***

***Mohamed HZAMI***

# ***Rapport Special***

*Tunis le 9 mars 2021*

Messieurs les Actionnaires  
de la société CARTHAGE CEMENT SA  
Lotissement Les jardins du Lac  
1053 Tunis

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

## ***A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)***

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- 1- Au cours de l'exercice 2020, la «STE SONOTRAV», dont Monsieur Fathi Naifar est actionnaire, a acheté auprès de Carthage Cement du béton pour un montant en TTC de 49.297 DT. Le solde client de la société «SONOTRAV» est nul au 31 décembre 2020.

2- La société a conclu courant 2020 avec les banques des accords de consolidation et de rééchelonnement des dettes à moyen et long terme pour un montant globale de 346.690.096 DT moyennant une période de grâce de 18 mois et un taux d'intérêts de TMM+1,5%. Cette transaction a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 03 janvier 2020. Le détail par banque se présente comme suit :

<b>Banques</b>	<b><u>Montant en DT</u></b>
Amen Bank	1 375 246
BTK	18 509 341
Attijari Bank	16 210 000
Arab Tunisian Bank	8 000 000
BH Bank	54 879 617
STB	53 116 048
Banque de Tunisie	79 500 000
BNA	59 963 789
BIAT	23 300 000
BTL	22 500 000
BTE	9 336 055
<b>Total</b>	<b><u>346 690 096</u></b>

***B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)***

L'exécution des conventions suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2020

- 1- La société a conclu courant 2019 un accord de consolidation des dettes bancaires pour un montant de 16.000.000 DT pour le remboursement des échéances impayées pour un montant de 1.650.088 DT.
- 2- En date du 24 septembre 2013, Carthage Cement a conclu un contrat d'emprunt avec la société EL KARAMA Holding d'un montant de 5.000.000 DT. L'emprunt est remboursable sur une année avec un taux fixe d'intérêt de 8% l'an.  
En 2020, dans le ce cadre de l'opération d'augmentation du capital approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire et conformément à la décision du conseil d'administration du 26 mars 2020, le solde de la dette y compris les intérêts non encore payés nets d'impôts ont été convertis dans le capital social à hauteur 5.193.383 DT en nominal et 1.038.676 DT comme prime d'émission.
- 3- Au 31 décembre 2020, les dettes de CARTHAGE CEMENT liées à des contrats de location financement s'élèvent à un montant total de 3.486.443 DT dont 1.024.513 DT à moins d'un an et 2.461.930 DT à plus d'un an.
- 4- Au 31 décembre 2020, les concours bancaires obtenus par CARTHAGE CEMENT totalisent un montant de 14.643.002 DT.

- 5- Au 31 décembre 2020, le solde des billets de trésorerie, des crédits mobilisables et des crédits de financement en devise conclus par CARTHAGE CEMENT s'élève respectivement à 3.250.00 DT, 18.047.000 DT et 2.298.995 DT.
- 6- CARTHAGE CEMENT a signé, le 17 novembre 2008, avec la société «BINA CORP» et avec le Groupe STA deux conventions de comptes courants actionnaires, portant sur un montant de 66.319.940 DT, provenant de la réduction du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008.

Aux termes des conventions, ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an. Ils sont calculés par périodes de 3 mois. Les intérêts trimestriels ainsi calculés sont capitalisés et produiront eux-mêmes des intérêts. Ces conventions de compte courant ont fait l'objet de plusieurs amendements depuis 2008 et qui sont détaillés dans la note 27 aux états financiers relative aux parties liées.

Suite à la décision de la cour d'appel relative à l'affaire de surfacturation de la cimenterie tel que c'est décrit au niveau de la note II-2 aux états financiers, la société a arrêté depuis octobre 2019 le décompte des intérêts sur le compte courant de Mr Lazhar STA.

Par ailleurs, et dans le ce cadre de l'opération d'augmentation du capital approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire et conformément à la décision du conseil d'administration du 26 mars 2020, le compte courant de BINA CORP y compris les intérêts nets d'impôts ont été convertis dans le capital social à hauteur 51.669.241 DT en nominal et 10.333.848 DT comme prime d'émission.

Ainsi, les comptes courants actionnaires présentent à la clôture de l'exercice 2020 un solde de 52.277.356 DT et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Compte courant actionnaire Lazhar STA	23 227 401	23 227 394
Compte courant actionnaire BINA CORP	-	33 159 970
Intérêts sur compte courant actionnaire Lazhar STA	29 049 955	29 049 955
Intérêts sur compte courant actionnaire BINA CORP	-	35 664 442
<b>Total</b>	<b>52 277 356</b>	<b>121 101 761</b>

- 7- CARTHAGE CEMENT a signé le 15 Janvier 2009, une convention de fourniture de matières premières avec la société BINA TRADE (ex Grandes Carrières du Nord Trade). En vertu de cette convention, CARTHAGE CEMENT s'engage à assurer l'approvisionnement de la société BINA TRADE en quantités et qualités nécessaires à la bonne exploitation des produits sur le territoire. BINA TRADE s'engage pour sa part de mettre en œuvre tout son potentiel commercial et son réseau de distribution pour la commercialisation des produits de CARTHAGE CEMENT. Un avenant à cette convention a été signé en date du 21 avril 2011 pour la compléter par des dispositions relatives aux conditions d'approvisionnement, à la fixation des prix et aux conditions de paiement. Il est à noter qu'à compter de septembre 2016, CARTHAGE CEMENT a arrêté la vente d'agrégats à BINA TRADE et ce en raison de l'importance des impayés dus par BINA TRADE. L'encours des créances détenues par CARTHAGE CEMENT sur la société BINA TRADE s'élève au 31 décembre 2020 à 20.585.035 DT (y compris les effets escomptés et non échus).

- 8- La société BINA Trade a facturé en 2020 à CARTHAGE CEMENT des frais de transport de matières pour un montant de 49.880 DT (hors taxes). Le solde fournisseur de la société BINA TRADE chez CARTHAGE CEMENT s'élève à 154.355 DT au 31 décembre 2020.
- 9- En date du 27 juillet 2012, CARTHAGE CEMENT a conclu avec Monsieur Fathi Neifar un contrat de location d'un immeuble situé au Lac II et servant comme siège social de la société. La location a été consentie pour une durée initiale et ferme de deux années à compter du 15 juillet 2012 renouvelable par tacite reconduction pour un loyer annuel de 471.000 DT (hors taxes) payé trimestriellement. Par ailleurs, CARTHAGE CEMENT paye également un montant annuel de 9.500 DT au titre de la contribution des frais d'entretien des parties communes. Le contrat prévoit une majoration de 5% au titre de la deuxième année. La charge constatée à ce titre au 31 décembre 2020 s'élève à un montant hors taxes de 652.167 DT.

Un avenant au contrat a été signé le 18 août 2016 qui prévoit que la majoration de 5% ne sera pas appliquée pour une année à partir du 1<sup>er</sup> août 2016.

- 10- La société « Les Carrelages de Berbères » a mis à la disposition de la société Carthage Cement un terrain sis dans le parc d'activité de Bir Kassaa 3, d'une superficie approximative de 4.238 m<sup>2</sup> pour l'exploitation de l'activité de Ready-Mix et ce, jusqu'à l'achèvement des formalités juridiques pour la cession dudit terrain à CARTHAGE CEMENT. Cette mise à disposition qui prend effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 est consentie et acceptée moyennant une redevance annuelle en hors taxes de 5.000 DT. La charge constatée à ce titre au 31 décembre 2020 s'élève à un montant hors taxes de 5.000 DT. Par ailleurs, la société CARTHAGE CEMENT détient une créance envers « Les Carrelages de Berbères » qui s'élève à 136.481 DT au 31 décembre 2020.

### **C- Obligations et engagements de la Société envers les dirigeants**

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le conseil d'administration du 1<sup>er</sup> Juillet 2014, a nommé Monsieur Brahim SANAA en qualité du Directeur Général de la société. Le même conseil a fixé ses rémunérations et avantages, comme suit :
  - Un salaire mensuel net de 10.000 DT en sus des primes conventionnelles ;
  - La mise à disposition d'un véhicule de fonction ;
  - La prise en charge de la consommation de carburant avec un plafond de 1.000 DT par mois ;
  - La prise en charge de la consommation mensuelle du téléphone portable.

Le conseil d'administration du 2 juillet 2020, a renouvelé le mandat de Monsieur Brahim SANAA en qualité du Directeur Général de la société pour une durée de trois ans prenant fin le 30 juin 2023 et il lui a accordée une augmentation de 3.000 DT dans sa rémunération mensuelle nette.

- L'assemblée générale ordinaire du 28 août 2020 a fixé les jetons de présence à accorder aux administrateurs au titre de l'exercice 2019 pour 2.000 DT en brut par séance et par

administrateur présent avec un plafond de 8.000 DT et elle a fixé la rémunération des membres du comité d'audit au titre du même exercice à 1.000 DT en net par séance et par administrateur présent.

Les obligations et engagements de la société CARTHAGE CEMENT envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, se présentent comme suit (en DT) :

<b>En DT</b>	<b>Rémunération</b>
<b><i>Rémunérations et avantages accordés au directeur général</i></b>	
Rémunérations accordées au directeur général en 2020 (y compris la prime 2019) et les charges patronales	410 045
Provision pour prime de bilan et le 13 <sup>ème</sup> à verser en 2021 (y compris charges patronales)	56 609
Avantages en nature accordés aux directeur général	15 711
<b><i>Jetons de présence accordés aux administrateurs</i></b>	<b><i>64 000</i></b>
<b><i>Rémunérations accordées aux membres du comité d'audit</i></b>	<b><i>15 000</i></b>

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 Code des Sociétés Commerciales.

**Les Commissaires aux Comptes  
Associés M.T.B.F**

***F.M.B.Z KPMG TUNISIE***

***Ahmed SAHNOUN***

***Mohamed HZAMI***